

**Antevenio S.A. ET  
SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**

États financiers intermédiaires consolidés  
au 30 juin 2014

## **ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**

États financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2014

### **ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014 :**

États de situation financière consolidés au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013

États consolidés du résultat au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013

États consolidés du résultat global correspondant au premier semestre 2014 et au premier semestre 2013

État consolidés des changements sur le Patrimoine net correspondant au premier semestre 2014 et au premier semestre 2013

États consolidés des flux de trésorerie correspondant au premier semestre 2014 et au premier semestre 2013

Notes aux États financiers intermédiaires consolidés du premier semestre 2014

**ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014**

**ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**  
**ÉTATS DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014, ET AU 30 DÉCEMBRE 2013**  
 (Exprimés en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes du mémoire</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>30/06/2013</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	(Note 8)	297 906	341 953	441 244
<b>Fonds de commerce</b>	(Note 5)	6 313 920	6 313 920	7 872 358
<b>Autres actifs incorporels</b>	(Note 9)	384 245	123 929	2 260 106
<b>Actifs financiers non courants</b>	(Note 11)	678 660	662 168	97 539
<b>Participations mises en équivalence</b>	(Note 7)	425	425	-
<b>Actifs correspondant à des impôts différés</b>	(Note 18)	768 490	608 862	811 407
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>8 443 645</b>	<b>8 051 257</b>	<b>11 482 653</b>
<b>Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser</b>	(Note 11)	6 486 043	6 173 973	6 818 094
<b>Autres actifs financiers circulants</b>	(Note 11)	63 860	102 703	7 370
<b>Autres actifs courants</b>	(Note 11)	709 222	441 540	774 236
<b>Espèces et moyens liquides</b>	(Note 11)	4 476 646	5 405 106	4 541 665
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>11 735 771</b>	<b>12 123 322</b>	<b>12 141 365</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>20 179 416</b>	<b>20 174 579</b>	<b>23 624 018</b>

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent ces états de situation financière consolidés, les Comptes des résultats consolidés, l'État consolidé des flux de trésorerie et de l'État consolidé des variations sur le patrimoine net ci-joint et les notes ci-jointes qui comportent 28 notes.

**ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**  
**ÉTATS DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014 ET AU 30 JUIN 2013**  
 (Exprimés en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIFS	Notes du mémoire	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Capital	(Note 14)	231 412	231 412	231 412
Prime d'émission	(Note 14)	8 189 787	8 189 787	8 189 787
Réservations	(Note 14)	2 931 451	8 419 534	7 945 294
Résultat de l'exercice attribué à la société dominante	(Note 14)	(352 046)	(5 468 059)	
Autres instruments de patrimoine propres	(Note 14)	-	-	
Valeurs propres	(Note 14)	(43 870)	(43 870)	(43 870)
Différences de conversion	(Note 15)	2 951	(8 310)	914
<b>Patrimoine attribué à la société dominante</b>		<b>10 959 684</b>	<b>11 320 493</b>	<b>16 323 537</b>
Patrimoine attribué aux intérêts minoritaires	(Note 16)	-	-	(177 797)
<b>Patrimoine net</b>		<b>10 959 684</b>	<b>11 320 493</b>	<b>16 145 740</b>
Revenus différés	(Note 17)	-	-	138 536
Autres passifs non circulants	(Note 12)	1 845 073	1 909 119	741 710
Provisions	(Note 21)	404 899	320 640	55 132
<b>Passifs non circulants</b>		<b>2.249.973</b>	<b>2.229.759</b>	<b>935.378</b>
Dettes avec des entités de crédit	(Note 12)	109.710	92.774	32.222
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	(Note 12)	5 703 971	5 594 967	5 224 285
Autres passifs circulants	(Note 12)	1 156 078	936 585	1 286 394
<b>Passifs circulants</b>		<b>6 969 759</b>	<b>6 624 327</b>	<b>6 542 901</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>20 179 416</b>	<b>20 174 579</b>	<b>23 624 018</b>

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent ces états de situation financière consolidés, les Comptes des résultats consolidés, l'État consolidé des flux de trésorerie et de l'État consolidé des variations sur le patrimoine net ci-joint et les notes ci-jointes qui comportent 28 notes.

**ANTEVENIO, S.A., Y SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT CORRESPONDANT AU PREMIER SEMESTRE 2014 ET 2013**

(Exprimé en euros)

<b>PERTES ET PROFITS</b>	<b>Notes du mémoire</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>30/06/2013</b>
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>(Note 190 et 26)</b>	<b>9 635 033</b>	<b>20 062 363</b>	<b>10 715 671</b>
Chiffre d'affaires		10 006 370	20 986 322	11 130 989
Rappels sur ventes		(371 336)	(923 960)	(415 318)
<b>Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres revenus</b>		<b>258 513</b>	<b>177 835</b>	<b>36 795</b>
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>		<b>9 893 546</b>	<b>20 240 198</b>	<b>10 752 466</b>
<b>Fournitures</b>	<b>(Note 19)</b>	<b>(4 705 998)</b>	<b>(9 613 004)</b>	<b>(4 982 853)</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>(Note 19)</b>	<b>(3 751 583)</b>	<b>(7 029 214)</b>	<b>(3 957 259)</b>
Soldes, salaires et assimilés		(2 895 478)	(5 553 632)	(3 244 778)
Charges sociales		(856 105)	(1 475 582)	(712 481)
<b>Dotations pour amortissement des immobilisations</b>		<b>(99 403)</b>	<b>(1 378 123)</b>	<b>(837 038)</b>
Dotation des immobilisations corporelles	<b>(Note 8)</b>	(63 288)	(163 834)	(80 469)
Dotation des immobilisations incorporelles	<b>(Note 9)</b>	(36 115)	(1 214 289)	(756 570)
<b>Autres frais d'exploitation</b>		<b>(1 585 164)</b>	<b>(7 184 348)</b>	<b>(1 350 727)</b>
Services extérieurs	<b>(Note 19)</b>	(1 434 849)	(2 719 287)	(1 172 314)
Dépréciation de valeur des actifs circulants		(150 315)	(97 245)	(154 750)
Impôts et autres		-	(23 947)	(23 663)
Détérioration d'autres actifs	<b>Note 8 et 9</b>	-	(4 343 869)	-
<b>Excès d'approvisionnements</b>		<b>-</b>	<b>8 871</b>	<b>10 601</b>
<b>TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION</b>		<b>(10 142 148)</b>	<b>(25 195 819)</b>	<b>(11 117 277)</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>(248 602)</b>	<b>(4 955 621)</b>	<b>(364 811)</b>
Autres intérêts et revenus assimilés	<b>(Note 19)</b>	45 761	230 538	54 880
Différences de change		71 598	130 244	56 702
Bénéfices avec des valeurs propres		-	-	-
<b>TOTAL REVENUS FINANCIERS</b>		<b>117 359</b>	<b>360 782</b>	<b>111 582</b>
Autres intérêts et frais assimilés	<b>(Note 19)</b>	(36 879)	(149 963)	(58 730)
Différences de change		(91 953)	(144 040)	(84 850)
Participation aux bénéfices (pertes ) de société mises en équivalence	<b>(Note 7)</b>	(1 733)	(301 835)	-
<b>TOTAL FRAIS FINANCIERS</b>		<b>(130 565)</b>	<b>(595 837)</b>	<b>(143 580)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>(13 206)</b>	<b>(235 055)</b>	<b>(31 998)</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CONTINUES</b>		<b>(261 807)</b>	<b>(5 190 676)</b>	<b>(396 809)</b>
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS</b>		<b>(261 807)</b>	<b>(5 190 676)</b>	<b>(396 809)</b>
Impôt sur les Sociétés	<b>(Note 18)</b>	(75 291)	(208 534)	(36 419)
Autres taxes		(14 948)	(91 652)	-
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE</b>		<b>(352 046)</b>	<b>(5 490 862)</b>	<b>(433 228)</b>
Résultat attribué aux actionnaires à intérêts minoritaires	<b>(Note 16)</b>	-	22 803	22 803
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE ATTRIBUABLE À LA SOCIÉTÉ DOMINANTE</b>		<b>(352 046)</b>	<b>(5 468 059)</b>	<b>(410 425)</b>
Bénéfice par action :	<b>(Note 3)</b>			
Basique		(0,08)	(1,30)	(0,10)
Dilué		(0,08)	(1,30)	(0,10)

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent ces états de situation financière consolidés, les Comptes des résultats consolidés, l'État consolidé des flux de trésorerie et de l'État consolidé des variations sur le patrimoine net ci-joint et les notes ci-jointes qui comportent 28 notes.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL CORRESPONDANT AU PREMIER  
SEMESTRE 2014 ET 2013**

(Exprimés en euros)

	Notes du mémoire	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
<b>RÉSULTAT DU COMPTE DE PERTES ET PROFITS</b>		<b>(352 046)</b>	<b>(5 468 059)</b>	<b>(410 425)</b>
<b>Revenus et dépenses imputés directement au patrimoine net :</b>		-	-	-
Différences de conversion		11 261	6 612	15 836
Intérêts minoritaires		-	-	-
Subventions, donations et legs		-	-	-
Effet imposable		-	-	-
<b>TOTAL REVENUS ET DÉPENSES IMPUTÉS DIRECTEMENT AU PATRIMOINE NET</b>		<b>11 261</b>	<b>6 612</b>	<b>15 836</b>
<b>Virements sur le compte de perte et profits :</b>		-	-	-
Ajustements pour changement de valeur		-	-	-
Subventions, donations et legs		-	-	-
Effet imposable		-	-	-
<b>TOTAL DES VIREMENTS SUR LE COMPTE DES PERTE ET PROFITS</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES REVENUS ET DES FRAIS RECONNUS</b>		<b>(340 785)</b>	<b>(5 461 448)</b>	<b>(394 589)</b>
<b>Attribuables à la Société dominante</b>		<b>(340 785)</b>	<b>(5 461 448)</b>	<b>(394 589)</b>
<b>Attribuables à des intérêts minoritaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS SUR LE PATRIMOINE NET CORRESPONDANTS AU PREMIER SEMESTRE 2014 ET 2013**

(Exprimé en euros)

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves et Résultat de l'exercice	(Actions de la société dominante)	Intérêts minoritaires	Autres instruments du patrimoine propres	Différences de conversion	Total
<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>231 412</b>	<b>8 189 787</b>	<b>8 424 731</b>	<b>(43 870)</b>	<b>(200 723)</b>	-	<b>(14.922)</b>	<b>16 586 415</b>
<b>Solde au 01/01/2013</b>	<b>231 412</b>	<b>8 189 787</b>	<b>8 424 731</b>	<b>(43 870)</b>	<b>(200 723)</b>	-	<b>(14.922)</b>	<b>16 586 415</b>
<b>Revenus et dépenses reconnus</b>			<b>(5 468 059)</b>	-	<b>200 723</b>	-	<b>6 612</b>	<b>(5 260 725)</b>
Autres opérations.	-	-	41 943	-	-	-	-	41 943
Acquisition d'un pourcentage plus grand de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du pourcentage de participation	-	-	(47 141)	-	-	-	-	(47 141)
Opérations avec des actions de la Société dominante	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>231 412</b>	<b>8 189 787</b>	<b>2 951 474</b>	<b>(43 870)</b>	-	-	<b>(8 310)</b>	<b>11 320 493</b>
<b>Ajustements pour erreurs 2013 (note 2.g)</b>	-	-	<b>(19 221)</b>	-	-	-	-	<b>(19 221)</b>
<b>Solde au 01/01/2014</b>	<b>231 412</b>	<b>8 189 787</b>	<b>2 932 253</b>	<b>(43 870)</b>	-	-	<b>(8 310)</b>	<b>11 301 272</b>
<b>Revenus et dépenses reconnus</b>			<b>(352 046)</b>	-	-	-	<b>11 261</b>	<b>(340 785)</b>
Autres opérations.	-	-	(803)	-	-	-	-	(803)
Acquisition d'un pourcentage plus grand de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du pourcentage de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations avec des actions de la Société dominante	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30/06/2014</b>	<b>231 412</b>	<b>8 189 787</b>	<b>2 579 404</b>	<b>(43 870)</b>	-	-	<b>2 951</b>	<b>10 959 684</b>

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent ces états de situation financière consolidés, les Comptes des résultats consolidés, l'État consolidé des flux de trésorerie et de l'État consolidé des variations sur le patrimoine net ci-joint et les notes ci-jointes qui comportent 28 notes.

**ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT AU PREMIER SEMESTRE 2014 ET 2013**  
 (Exprimés en euros)

	Notes du mémoire	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)</b>		<b>(954 188)</b>	<b>1 789 133</b>	<b>734 658</b>
Profits avant impôts		(261 808)	(5 190 676)	(396 809)
Ajustements des postes qui n'impliquent pas de flux de trésorerie :				
+ Amortissements	Note 8 et 9	99 403	1 378 123	837 038
+/- Correction d'évaluation correspondant à une dépréciation	Note 5, 8, 9 et 11.2,	150 315	4 441 114	
+/- Provisions		-	(8 871)	(0)
+/- Subventions transférés aux résultats	Note 17	-	(176.318)	(37 782)
+/- Participation aux bénéfices (pertes) de sociétés mises en équivalence.	Note 7	1 733	301 835	
- Revenus financiers.	Note 19.e	(45 761)	(230 538)	
+ Charges financières	Note 19.f	36 879	149 963	
+/- Différences de changement		91 953	13 796	
-Impôt sur les Sociétés			-	(36 419)
+/- Autres produits et charges		(251 314)	-	-
Ajustements des variations dans le capital circulant :				
Variation des dettes	Note 11	(462 386)	1 453 266	922 225
Variation du solde des créanciers	Note 12	109 003	(210 314)	(1 053 631)
Variation d'autres actifs circulants		(258 903)	419 707	121 887
Variation d'autres actifs financiers circulants		38 843	(60 458)	378 149
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(201 446)	(463 771)	
Associés externes		-	-	-
Paiement d'intérêts (-)		(36 879)	(149 963)	
Recouvrement des intérêts (+)		36 180	122 238	
Acquisition des immobilisations incorporelles	Note 9	(64 338)	(49 400)	(237 811)
Acquisition d'immobilisations corporelles	Note 8	(19 241)	(69 150)	(26 427)
Acquisition d'immobilisations financières	Note 11 et 12	(16 492)	-	(45 700)
Augmentation du fond de commerce	Note 5	-	(1 547 730)	
Actifs différés		(159 627)	(610 303)	(202 518)
Autres actifs non circulants			23 155	
Vente des immobilisations corporelles				
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)</b>		<b>366 118</b>	<b>1 492 268</b>	<b>(71 466)</b>
Variation d'autres passifs non circulants		18 481	1 413 859	(60 982)
Variation des dettes avec des entités de crédit		16 936	50 068	(10 484)
Opérations avec actions propres		-	-	
Opérations avec des instruments de patrimoine	Note 17	-	-	
Variation d'autres passifs circulants		330 700	28 340	
Subventions reçus		-	-	
<b>EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)</b>		<b>(80 692)</b>	<b>(13 796)</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et autres moyens liquides (E=A+B+C+D)</b>		<b>(928 459)</b>	<b>1 014 177</b>	<b>150 736</b>
<b>Trésorerie et autres moyens liquides au début de la période (F)</b>		<b>5 405 106</b>	<b>4 390 929</b>	<b>4 390 929</b>
<b>Trésorerie et autres moyens liquides à la fin de la période (G=E+F)</b>		<b>4 476 646</b>	<b>5 405 106</b>	<b>4 541 665</b>

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent ces états de situation financière consolidés, les Comptes des résultats consolidés, l'État consolidé des flux de trésorerie et de l'État consolidé des variations sur le patrimoine net ci-joint et les notes ci-jointes qui comportent 28 notes.

## **ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**

### **NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2014**

#### **NOTE 1. ENTREPRISES DU GROUPE**

##### **1.1) Société**

###### **a) Constitution et siège**

**Antevenio, S.A.** (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination de « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination par celle de I –Network Publicidad, S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société par la dénomination actuelle.

Son siège social actuel se trouve à la rue Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe Antevenio du premier semestre 2013 ont été formulés par les Administrateurs, conformément à ce qui a été établi dans les Normes internationales d'information financière (ci-après NIF), d'après ce qui a été adopté par l'Union européenne, conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement Européen et du Conseil.

###### **b) Activités**

Son objet social est la réalisation des activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres d'agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actions, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou qui sont jugées nécessaires ou appropriées à l'accomplissement dudit objet social. Les activités de son objet social pourront être menées, totalement ou partiellement, par la Société, tant de façon directe qu'indirecte, ou par la prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

Les actions d'Antevenio, S.A. figurent comme étant admises à cotisation sur le marché alternatif français Alternext

**c) Régime juridique**

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

**1.2) Sociétés dépendantes**

La Société possède, directement ou indirectement, des participations dans plusieurs sociétés et elle détient, directement et indirectement, le contrôle de plusieurs sociétés. Au 30 juin 2014, il a été effectué la consolidation des sociétés qui intègrent le Groupe.

a) **Sociétés dépendantes comprises dans le périmètre de consolidation.**

Le détail des Sociétés dépendantes comprises dans le périmètre de consolidation du premier semestre 2014 et 2013, est le suivant :

Société	Pourcentage de Participation au 30/06/2014	Pourcentage de participation au 31/12/2013	Pourcentage de participation au 30/06/2013	Degré de gestion	Méthode de consolidation appliquée
Mamvo Performance, S.L.U.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Marketing Manager Services de Marketing, S.L.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Antevenio S.R.L.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Antevenio Espagne, S.L.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Antevenio France S.R.L.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Código Barras Networks S.L.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Antevenio Argentina S.R.L.	100	100	60	Haut	Intégration globale
Antevenio México	100	100	60	Haut	Intégration globale
Antevenio Rich & Reach S.L. U.	100	100	0	Haut	Intégration globale
Antevenio Services, S.r.l.	100	100	100	Haut	Intégration globale
Antevenio Publicité, S.A.R.L.	100	100	100	Haut	Intégration globale

(\*)Antevenio Espagne, S.L. (Unipersonnelle), dénommée antérieurement, Diálogo Media, S.L. (Unipersonnelle). Cette société a changé sa dénomination sociale au mois de janvier 2014.

Une brève description des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du premier semestre 2014 et 2013, est le suivant :

Société	Année de constitution	Siège social	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	C/Marqués de Riscal, 11.	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles.
Marketing Manager Services de Marketing,S.L.	2005	C/Marqués de Riscal, 11.	Conseil à des entreprises liées à la communication commerciale.
Antevenio S.R.L.	2004	Viale Abruzzi 13/A 20131Milano	Pubicité et Marketing sur Internet
Antevenio Espagne, S.L.	2009	C/Marqués de Riscal, 11.	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique à travers des moyens télématiques
Antevenio Rich & Reach S.L.U.	2013	C/Marqués de Riscal, 11.	Prestation de services sur Internet, notamment dans le domaine de la publicité en ligne.
Antevenio France, S.R.L.	2009	120, Av. du General LECLERC, 75014, Paris, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet.
Código Barras Networks S.L.	2010	Av. Pedralbes, 36 - 08034 – Barcelona, España	Commercialisation d'espaces publicitaires dans les chercheurs de produits, comparateurs de prix et vitrines contextuelles que la Société implémente, gère et maintient sur Internet.
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Av. Presidente Figuroa Alcorta 3351, oficina 220, Ciudad de Buenos Aires, Argentine.	Prêter des services d'inrermédiation commerciale, marketing, services publicitaires.
Antevenio Limited	2010	271273 King Street, Hammersmith, LONDON W69LZ united Kingdom	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet.
Antevenio México, S.A. de CV.	2007	Calle Galileo 20 403 Polanco Chapultepec Distrito Federal 11560	Autres services de Publicité
Antevenio Publicité, S.A.R.L.	2008	32 Rue de Londres, 75009 Paris.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet.
Antevenio Services, S.r.l.	2012	Viale Abruzzi 13/A 20131Milano	Autres services de Publicité
Europemission, S.L.	2003	C/Marqués de Riscal, 11.	Sans activité

L'exercice économique des sociétés dépendantes commence le premier janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

### **1.3) Sociétés associées et multi-groupe**

Le détail des sociétés associées et multi-groupe comprises dans ces comptes annuels consolidés est le suivant :

Société	Pourcentage de participation au 30/06/2014	Pourcentage de participation au 31/12/2013	Pourcentage de participation au 30/06/2013	Montant de la participation
Antevenio Limited	50,00	50,00	51,00	243 470
Europemission, S.L.	49,68	49,68	49,68	1 520

Au long de l'exercice 2013, il s'est produit une augmentation de capital dans la société participée Antevenio Limited, suite à laquelle le pourcentage de participation dans ladite société s'est réduit de 51% à 50%.

La participation au capital de ces sociétés associées et multi-groupe est détenue par la Société.

Les sociétés associées et multi-groupe ont été comprises dans la consolidation en appliquant la méthode de mise en équivalence, laquelle a été déterminée par le fait de posséder le contrôle global des sociétés participées. De même, elles clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque exercice.

## **NOTE 2. BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**

### **a) Applications des normes internationales d'information financière (NIF)**

Les États financiers intermédiaires consolidés ont été élaborés suivant ce qui a été établi par les Normes internationales d'information financière (ci-après "NIIF »), étant d'application les NIIF en vigueur à la date d'aujourd'hui, d'après ce qui a été adopté par l'Union Européenne, conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement Européen et du Conseil, tenant en considération la totalité des principes et normes comptables et des critères d'évaluation d'application obligatoire qui ont un effet significatif, ainsi que les alternatives que la réglementation permet à cet égard.

À la Note 4 nous résumons les principes comptables et les critères d'évaluation plus significatifs appliqués dans la préparation de ces états financiers intermédiaires consolidés élaborés par les Administrateurs.

Conformément aux NIIF, ces états financiers intermédiaires consolidés comprennent les suivants états consolidés au premier semestre 2014 et 2013:

- États de la situation financière consolidés.
- État des résultats consolidés
- États consolidés de changements sur le patrimoine
- États consolidés des flux de trésorerie
- Notes sur les états financiers consolidés.

Au long de l'exercice 2013 il est entré en vigueur les suivantes normes et interprétations qui, par conséquent, dans la mesure où elles sont applicables, ont été tenues en compte pour l'élaboration de ces comptes annuels consolidés:

		Date de validité (exercices commencés à partir de) :
NIC 1 (Modifiée)	Présentation des états financiers	1 juillet 2012
NIC 19 (modifiée)	Rétributions aux employés	1 janvier 2013
NIIF 13	Évaluations à valeur raisonnable	1 janvier 2013
NIIF 7 (modifiée)	Instruments financiers	1 janvier 2013
NIC 12	Récupération des actifs sous-jacents	1 janvier 2013
NIIF 10	États financiers intermédiaires consolidés	1 janvier 2014
NIIF 11	Accords globaux	1 janvier 2014
NIIF 12	Ventilation de l'information des participations dans d'autres entités	1 janvier 2014
NIC 28 (modification)	Investissements dans des entreprises associées et affaires globales	1 janvier 2014

**b) Image fidèle**

Les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints de l'exercice 2014 ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés qui composent le Groupe, dont leurs états financiers intermédiaires respectifs son préparés conformément à la législation commerciale en vigueur par rapport aux normes établies au Plan général de comptabilité approuvé par le Décret royal 1514/2007, du 16 novembre, dans le cas des sociétés espagnoles et conformément à la réglementation applicable au reste de pays où se trouvent les sociétés qui composent le groupe consolidé, et qui sont présentés conformément à ce qui a été établi aux NIIF ayant pratiqué les réglages et reclassements pertinentes de sorte à montrer l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats et des ressources obtenues et appliquées au premier semestre 2014 et 2013.

Les différents postes des États financiers intermédiaires individuels de chacune des sociétés ont fait l'objet de l'homogénéisation évaluative correspondante, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la Société pour ses propres états financiers.

**c) Devise fonctionnelle**

Conformément à la législation juridique en vigueur en matière comptable, les états financiers intermédiaires consolidés sont exprimés en euros car celle-là est la devise de l'entourage économique principal avec laquelle le Groupe fait ses opérations. Les opérations à l'étranger sont enregistrées conformément aux politiques décrites à la note 4.

**d) Responsabilité des informations et des estimations réalisées**

L'information contenue dans ces États financiers intermédiaires est de la responsabilité des Administrations de la Société dominante.

Dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés au premier semestre 2014 et 2013 il a été fait des estimations de la part des Administrateurs de la Société afin d'évaluer quelques actifs, passifs, revenus, dépenses et engagements qui apparaissent enregistrés dans ces derniers. Essentiellement, ces estimations se rapportent à :

- Évaluation d'éventuelles pertes de certains actifs.
- Durée de vie des actifs incorporels et corporels.
- La valeur raisonnable des actifs acquis par des combinaisons d'affaires et des fonds de commerce.
- Le montant de certaines provisions.
- La valeur raisonnable de certains actifs non cotés
- Évaluation d'éventuels contingents par risques fiscaux.
- Évaluation de la récupérabilité des actifs pour impôt différé.

**e) Comparaison de l'information**

Les soldes correspondants à l'exercice 2013 qui sont compris aux fins de comparaison ont été élaborés également avec ce qui a été établi dans les NIF adoptées par l'Union européenne, ce qui coïncide avec celles appliquées au premier semestre 2014 et 2013. Par conséquent, les postes des deux exercices sont comparables et homogènes.

**f) Changements de critères comptables**

Aucune modification sur les propres critères comptables n'a été faite ni provoquée par l'adaptation de la comptabilité au Nouveau Plan général comptable.

**g) Correction d'erreurs**

Le Groupe a comptabilisé au premier janvier 2014 des erreurs contre des réserves pour un montant de 19.221 euros dérivés de la correction de quelques dépenses de personnel non déductibles de l'impôt sur les sociétés. Le Groupe n'a pas réexprimé les montants en rapport avec l'exercice précédent du fait de considérer que le montant de la correction des erreurs n'est pas significatif.

### **NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION**

#### **Bénéfice de base par action**

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la Société entre le nombre moyen pondéré des actions en circulation au long de l'exercice, hormis le nombre moyen des actions propres maintenues au long de ce dernier.

#### **Bénéfice dilué par action**

Le bénéfice dilué par action est déterminé d'une manière similaire au bénéfice de base par action mais le nombre moyen pondéré des actions en circulation est augmenté avec les options sur les actions, warrants et dette convertible.

Le calcul du bénéfice par action correspondant au premier semestre 2014 et 2013 est montré ensuite:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net de l'exercice	(352 046)	(5 468 059)	(410 425)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 199 147	4 199 147	4 199 147
<b>Bénéfice de base par nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>(0,08)</b>	<b>(1,30)</b>	<b>(0,10)</b>

Au long du premier semestre 2014 et 2013, le Groupe n'a pas réalisé d'opérations provoquant une dilution, par conséquent, le bénéfice de base par action coïncide avec le bénéfice dilué par action.

### **NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION**

Les normes principales d'évaluation utilisées par le Groupe dans l'élaboration des états financiers intermédiaires consolidés pour le premier semestre 2014 et 2013, ont été les suivantes:

#### **a) Principes de consolidation**

##### **Entités dépendantes**

Il est considéré comme étant des entités dépendantes celles sur lesquelles la Société a une capacité pour exercer le contrôle, une capacité qui est déclarée quand la Société a une capacité pour diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité participée dans le but d'obtenir des bénéfices de ses activités. Il est présumé qu'il existe ledit contrôle quand

la Société dominante détient la propriété, directement ou indirectement, de plus de 50% des droits politiques des entités participées ou, lorsqu'étant inférieur à ce pourcentage, il existerait des accords avec d'autres actionnaires de ces dernières accordant à la Société dominante son contrôle.

La consolidation des États financiers intermédiaires d'Antevenio S.A. avec les États financiers intermédiaires de ses sociétés participées mentionnées à la Note 2, a été réalisée suivant les méthodes:

Méthode d'intégration globale pour les sociétés sur lesquelles il existe un contrôle effectif ou des accords avec le reste des actionnaires.

La consolidation des opérations d'Antevenio S.A., avec celles desdites sociétés filiales a été effectué en respectant les principes de base suivants:

- Les critères utilisés dans l'élaboration des Bilans de situation et des comptes de pertes et profits individuels de chacune des sociétés consolidées sont, en général et par rapport à ses aspects de base, homogènes.
- L'état de situation financière et le compte de résultats consolidés comprennent les réglages et les éliminations propres du processus de consolidation, ainsi que les homogénéisations évaluatives pertinentes pour concilier les soldes et les transactions entre les sociétés qui consolident.
- Le compte de pertes et profits consolidé recueille les revenus et les dépenses des sociétés qui cessent de faire partie du Groupe jusqu'à la date de vente de la participation ou jusqu'à la date de liquidation de la société, et des sociétés qui sont incorporées au Groupe à partir de la date où la participation est acquise ou à partir de la date où la société est constituée, jusqu'à la clôture de l'exercice.
- Les soldes et transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminés lors du processus de consolidation. Les crédits et les dettes avec des entreprises du groupe, associées et en rapport qui ont été exclus de la consolidation, sont présentés aux épigraphes correspondants de l'actif et du passif de l'État de situation consolidé.
- L'élimination de l'investissement-fonds propres des sociétés dépendantes a été effectuée en compensant la participation de la Société avec la partie proportionnelle des fonds propres des sociétés dépendantes représenté par ladite participation à la date de la première consolidation. Les différences de première consolidation ont été traitées comme suit :
  - a) Les différences négatives sont enregistrées sur le compte de pertes et profits
  - b) Les différences positives qui n'ont pas été possible de les attribuer aux éléments patrimoniales des sociétés dépendantes, ont été incluses à l'épigraphe "Fond de commerce de consolidation" de l'actif de l'état de situation financière consolidé.

- Le résultat consolidé de l'exercice montre la partie attribuable à la Société qui est composé par le résultat obtenu par cette dernière plus la partie qui lui correspond, en vertu de la participation financière, du résultat obtenu par les sociétés participées.
- La valeur de la participation des actionnaires minoritaires sur le patrimoine net et l'attribution des résultats dans les sociétés dépendants consolidés est présenté à l'épigraphe « Actionnaires externes » du passif de celle de la Situation financière consolidée. Le détail de la valeur desdites participations est montré à la Note 16.

### **Entités associées et multi-groupe:**

Il est entendu par regroupement d'entreprises les accords contractuels en vertu desquels deux ou plus entités réalisent des opérations, maintiennent des actifs ou participent dans une entité de sorte que toute décision stratégique à caractère financier ou opérationnel les concernant requière du consentement unanime de tous les participants.

Les états financiers du regroupement d'entreprises ainsi que des sociétés associées, sont consolidées avec ceux de la Société en appliquant la méthode de mise en équivalence. Les deux sociétés qui ont été intégrées par cette méthode sont Europermission, S.L., et Antevenio Limited

En application de cette méthode:

La valeur comptable de la participation maintenue par la société d'investissement est augmentée ou réduite par les bénéfices ou pertes de l'entreprise participée à compter de la date d'investissement.

Le compte qui représente l'investissement comprend la différence de consolidation (celle existante entre le prix payé par la participation et le montant correspondant à la fraction de capitaux propres représentée par ladite participation).

### **b) Principes, politiques comptables et critères d'évaluation appliqués**

#### **Actif incorporel**

Les biens faisant partie des immobilisations incorporelles sont évalués au prix coûtant, que ce prix soit celui d'acquisition ou celui du coût de production, déduction faite de l'amortissement cumulé (calculé en fonction de leur durée de vie) et des pertes, le cas échéant, liées à la perte de valeur que ces biens auraient subis.

Ces biens sont évalués selon leur coût de production ou prix d'acquisition, moins l'amortissement cumulé, dans le cas où ils auraient une durée de vie limitée, et moins el montant cumulé des pertes liées à la perte de leur valeur.

Le montant amortissable d'un actif ayant une durée de vie utile finie, est distribuée sur une

base systématique au long de leur durée de vie utile. La charge par amortissement de chaque période est reconnue dans le résultat de l'exercice.

#### Propriété industrielle

Il s'agit de charges de développement capitalisées pour lesquels il a été obtenu le brevet ou assimilé, y compris les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle ainsi que les coûts d'acquisition des droits sous-jacents versés à des tiers.

Elles sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 20% annuels et font l'objet d'une correction de valeurs par dépréciation.

#### Logiciels

Les licences de logiciels acquises à des tiers ou les programmes informatiques conçus à l'interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés dans leur acquisition ou dans leur développement et en vue de les préparer pour leur usage.

Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile à raison de 25% annuels.

Les frais de maintenance des logiciels encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de pertes et profits consolidés.

#### Autres actifs incorporels (frais de recherche et de développement)

Il est compris les frais de développement qui sont capitalisés si les conditions requises exigés sont respectés quand à l'identifiabilité, à la fiabilité lors de l'évaluation du coût, et à la haute probabilité de générer des bénéfices économiques. Leur amortissement est linéaire au long de la durée de vie utile de l'actif.

Par conséquent, un actif incorporel surgi du développement (ou de la phase de développement sur un projet interne), est reconnu comme tel uniquement dans le cas où le Groupe pourrait prouver toutes les situations suivantes:

- (a) Techniquement, il est possible de compléter la production de l'actif incorporel de sorte à ce qu'il puisse être disponible pour son usage ou pour sa vente.
- (b) Son intention de compléter l'actif incorporel en question, pour l'utiliser ou le vendre.
- (c) Sa capacité pour utiliser ou vendre l'actif incorporel.
- (d) La manière dont l'actif incorporel générera d'éventuels bénéfices économiques à l'avenir. Entre autres, le Groupe peut prouver l'existence d'un marché pour la production générant l'actif incorporel ou pour l'actif en soi, ou, dans le cas où il serait utilisé à l'interne, l'utilité de ce dernier pour le Groupe.

- (e) La disponibilité des ressources techniques, financières ou d'une autre sorte, pour compléter le développement et pour utiliser ou vendre l'actif incorporel.
- (f) Sa capacité pour évaluer, de manière fiable, le déboursement attribuable à l'actif incorporel au long de son développement.

Après leur reconnaissance initiale, un actif incorporel surgi du développement est comptabilisé à son coût moins l'amortissement cumulé et le montant cumulé des pertes par détérioration de la valeur. Toute dépense activée est amortie au long de la période estimée de génération de ventes futures du projet sur 5 ans.

Le Groupe vérifie annuellement la détérioration de la valeur de chaque actif compris dans cette catégorie.

Les coûts des activités de recherche sont reconnus comme des frais de l'exercice où ils ont lieu.

S'il existait des doutes raisonnables sur le succès technique ou sur la rentabilité économique-commerciale d'un projet, les montants enregistrés sur l'actif correspondant à ce dernier seront imputés directement aux pertes de l'exercice.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou au coût de production, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, le montant cumulé des corrections évaluatives liées à la perte de valeur reconnue.

Le coût de production des éléments des immobilisations corporelles fabriqués ou construits par le groupe, est obtenu en ajoutant, au prix d'acquisition des matières premières et autres matières consommables, le reste de coûts directement imputables auxdits biens, ainsi que la partie qui correspond raisonnablement aux coûts indirectement imputables aux biens dont il s'agisse, dans la mesure où lesdits coûts correspondent à la période de fabrication ou de construction et qu'ils sont nécessaires à la mise en marche de l'actif sous des conditions opérationnelles.

Les frais de maintenance et d'entretien encourus au cours de l'exercice sont portés au compte des pertes et profits consolidé. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles se traduisant par une augmentation de la capacité, de la productivité ou par un prolongement de la durée de vie sont capitalisés comme une majoration de la valeur des biens concernés, ce après que les valeurs comptables des éléments qu'ils remplacent aient été éliminées des comptes.

Les immobilisations corporelles, moins la valeur résiduelle de celles-ci, le cas échéant, sont amorties de façon linéaire en distribuant les éléments qui les composent selon leur durée de vie estimée, qui constituent la période durant laquelle la Société espère les utiliser, selon le tableau suivant:

	30/06/2014		31/12/2013		30/06/2013	
	Pourcentage Annuel	Durée de Vie Utile Estimée	Pourcentage Annuel	Durée de Vie Utile Estimée	Pourcentage Annuel	Durée de Vie Utile Estimée
Autres installations	20	5	20	5	20	5
Mobilier	10	10	10	10	10	10
Équipements pour le processus d'information	18	5,71	18	5,71	18	5,71
Éléments de transport	25	4	25	4	25	4
Machinerie	20	5	20	5	20	5
Autres immobilisations corporelles	20	5	20	5	20	5

Les investissements réalisés par le Groupe dans des locaux loués (ou cédés en usufruit), qui ne sont pas séparables de l'actif loué (ou cédé en usufruit), sont amortis en fonction de leur durée de vie utile qui se correspond avec la plus petite entre la durée du contrat de location (ou de cession) y compris la période de renouvellement alors qu'il existe des preuves qui supportent la théorie qu'elles auront lieu, et la vie économique de l'actif.

Le montant dans les registres comptables d'un élément des immobilisations corporelles est éliminé des comptes en raison de leur cession ou disposition d'une autre façon ou encore lorsque l'on ne s'attend pas à obtenir de bénéfices ou de rendements économiques futurs de leur usage, de leur cession ou de leur disposition d'une autre façon.

La perte ou le gain dérivé de l'élimination d'un élément dans les comptes des immobilisations corporelles est déterminé comme la différence entre le montant net, le cas échéant, des coûts de vente obtenus par leur aliénation ou par disposition d'une autre façon, si elle existe, et le montant de cet élément aux registres comptables, ce qui est imputé au compte des pertes et profits consolidé de l'exercice au cours duquel cela se produit.

À la clôture de l'exercice, le Groupe évalue s'il y a des indices de perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou d'une unité générant de la trésorerie, auquel cas, les montants récupérables sont évalués et les corrections d'évaluation nécessaires sont effectuées.

On considère qu'il y a perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles lorsque la valeur comptable du bien dépasse le montant récupérable, ce dernier étant le montant le plus élevé entre la valeur raisonnable moins les coûts de vente et la valeur d'usage.

Il est entendu par unité génératrice de trésorerie le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont, en bonne mesure, indépendants de ceux découlant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les corrections d'évaluation due à la perte de valeur des éléments des immobilisations corporelles tout comme leur compensation lorsque les circonstances qui les ont motivées cessent d'exister, on les inscrit comme un produit ou comme une charge, selon le cas, dans le compte de pertes et profits consolidé. La compensation de la perte de valeur aura comme limite la valeur comptable des immobilisations qui serait reconnue à la date de la compensation si la perte de valeur n'avait pas été enregistrée.

À la date de formulation de ces états financiers intermédiaires consolidés, le Conseil d'administration est en train d'analyser l'adéquation de proposer au Conseil des actionnaires, que les Sociétés individuelles espagnoles soient assujetties à la mise à jour des bilans envisagée au Chapitre III de la Loi 16/2012 du 27 décembre, par laquelle il est approuvé les différentes mesures fiscales dirigées à la consolidation des finances publiques et à l'encouragement de l'activité économique. Conformément à ce qui a été établi à ladite Loi, dans le cas où finalement une telle décision était adoptée, cette dernière souffrirait des effets retroactifs, comptables et fiscaux, sans solution de continuité, à partir du premier janvier 2013.

### **Fonds de commerce**

Si le coût d'acquisition d'une participation dans une société était supérieure à la valeur théorique comptable acquise, la différence serait imputée à certains éléments patrimoniaux au moment de leur consolidation.

Ladite imputation est réalisée comme suit:

- 1º S'il peut être assigné aux éléments patrimoniaux concrets de la société acquise, en augmentant la valeur des actifs acquis ou en réduisant celle de passifs acquis.
- 2º S'il peut être assigné à des actifs incorporels concrets, en reconnaissant explicitement sur le bilan de situation consolidé.
- 3º Le reste, le cas échéant, est enregistré à l'épigraphe "Fond de commerce" de l'actif du bilan de situation consolidé.

À l'occasion de chaque clôture comptable, il est analysé si, à conséquence de quelques pertes, la valeur dudit fond de commerce est inférieure à sa valeur comptable. En cas affirmatif, il est éliminé la différence à la charge du compte de pertes et profits consolidé.

Ces pertes par détérioration, en rapport avec les fonds de commerce, ne font pas l'objet de réversion postérieure.

Les fonds de commerce générés lors de l'acquisition de sociétés étrangères sont transformés selon le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les hypothèses sur lesquelles la Direction a fondé ses projections de flux de trésorerie pour supporter les fonds de commerce, ont été :

- Il a été projeté des flux de trésorerie sur 5 ans, sur la base des plans d'affaires prévus par la Direction de la Société.
- Le taux de croissance utilisé pour les années suivantes a été réalisé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.

Le taux d'escompte appliqué a été approximativement de 15,5%

### **Locations et autres opérations assimilées**

La Société classe une location comme une location financière lorsque les conditions économiques de l'accord de location a permis le transfert substantiel de tous les risques et de tous les bénéfices qui se rattachent à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat. Lorsque les conditions du contrat de location ne permettent pas de le considérer comme un crédit-bail, celui-ci sera considéré comme un contrat de bail d'exploitation.

Les frais de contrats de bail d'exploitation encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

Lors d'un accord de location d'un actif avec option d'achat, il est présumé que tous les risques et les bénéfices inhérents à la propriété sont transférés de manière substantielle lorsqu'il n'existera pas de doutes raisonnables sur le fait que cette option sera exercée. Il sera présumé également, sauf preuve du contraire, que ledit virement aura lieu bien qu'il n'existe pas d'option d'achat, entre autres, dans les cas suivants :

- a) Contrats de location où la propriété de l'actif sera transféré, ou si l'on peut déduire qu'il sera transféré suivant ses conditions, au bailleur à la fin du délai de location.
- b) Contrats sur lesquels le délai de location coïnciderait ou couvrirait la plupart de la vie économique de l'actif et à chaque fois que des conditions convenues il découlerait la rationalité économique de la maintenance de la cession en usufruit.

Le délai de bail est la période non révocable au long de laquelle le preneur a engagé le bail de l'actif de pair avec toute période supplémentaire au long de laquelle ce dernier aurait le droit de poursuivre le bail, avec ou sans paiement supplémentaire, pourvu qu'au début du bail nous ayons la certitude raisonnable que le bailleur exercera ladite option.

- c) Dans les cas où, au début du bail, la valeur actuelle des paiements minimum convenus par le bail supposerait pratiquement la totalité de la valeur raisonnable de l'actif baillé.

- d) Lorsque les caractéristiques spéciales des actifs qui font l'objet du bail font que leur utilité soit restreinte au preneur.
- e) Le preneur peut annuler le contrat de bail et les pertes souffertes par le bailleur à cause de ladite annulation seraient assumées par le preneur.
- f) Les résultats dérivés des fluctuations par rapport à la valeur raisonnable résiduelle retombent sur le preneur.
- g) Le bailleur a la possibilité de proroger le bail au long de la seconde période avec des paiements par bail étant substantiellement inférieurs à ceux qui sont habituels dans le marché.

Pour les contrats de bail financier, au début de ce dernier, le Groupe enregistre un actif en rapport avec sa nature, selon il s'agisse d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles, et un passif financier pour le même montant, qui sera le plus petit entre la valeur raisonnable de l'actif baillé et la valeur actuelle au début du bail des paiements minimums convenus. Pour le calcul de la valeur actuelle des paiements minimum pour le bail, nous utilisons le type d'intérêt implicite du contrat et si ce dernier ne peut pas être déterminé, le taux d'intérêt du bailleur pour les opérations similaires.

La charge financière totale est distribuée au long du délai du bail et elle est imputée au Compte des pertes et profits consolidé de l'exercice où il sera rapporté en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les quotas à caractère contingent seront enregistrés comme des dépenses de l'exercice où elles auraient lieu.

Aux actifs reconnus sur le bilan consolidé à conséquence des bails financiers, il faudra ajouter les critères d'amortissement, de détérioration et d'annulation correspondant selon leur nature.

### **Instruments financiers**

Le Groupe ne reconnaît un instrument financier dans son bilan que lorsque celui-ci devient une partie obligée dans le contrat ou l'affaire juridique en question, conformément aux clauses du contrat.

Le Groupe établit la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et, lorsque cela sera permis et approprié, elle réévalue cette classification à la clôture de chaque bilan.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, seront classés dans l'une des catégories suivantes:

1. Prêts et postes à encaisser et dettes et postes à payer

**Prêts et postes à encaisser et dettes et postes à payer**

Prêts et créances

Cette catégorie est divisée comme suit:

- a) Créances pour opérations commerciales : actifs financiers venant de la vente de biens et de la prestation de services dans les opérations courantes ; et
- b) Créances pour opérations non commerciales: actifs financiers que, n'étant pas des instruments de capitaux propres ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables et qui ne sont pas négociés dans un marché actif. Elles n'incluent pas les actifs financiers pour lesquelles le Groupe pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de la valeur du crédit. Ces derniers sont classés comme étant disponibles à la vente.

Débits et dettes

Cette catégorie est divisée comme suit:

- a) Débits pour opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes ; et
- b) Débits pour opérations non commerciales: passifs financiers que, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et passifs financiers compris dans cette catégorie sont évalués au prix coûtant, ce qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Malgré ce qui a été indiqué au paragraphe précédent, les montants portés au crédit et au débit issus des opérations commerciales ayant une échéance non supérieure à un an et qui ne comportent pas de taux d'intérêt contractuel ainsi que, le cas échéant, les acomptes et les crédits accordés au personnel, les dividendes à encaisser et les débours exigés sur des instruments du patrimoine, dont le montant doit être reçu à court terme, et les débours exigés par des tiers sur des participations dont le montant doit être payé à court terme sont évalués selon leur valeur nominale lorsque l'effet de la non-actualisation des flux de liquidité ne s'avère pas important.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif. Cela dit, les crédits et les débits, dont l'échéance ne dépasse pas un an, qui sont évalués au départ selon leur valeur nominale continueront d'être évalués

à ce montant à moins que, dans le cas des crédits, il y ait eu perte de valeur.

À la clôture de l'exercice, des corrections d'évaluation seront faites s'il devait y avoir une constatation objective que la valeur d'une créance ait diminuée, c'est-à-dire que l'on constate une réduction ou un retard dans les flux de trésorerie estimés futurs en rapport avec cet actif.

La perte par détérioration de la valeur des prêts et des comptes à encaisser correspond à la différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs que l'on estime seront générés, escomtés au taux d'intérêt effectif calculé au moment de leur reconnaissance initiale.

La correction évaluative par détérioration des débiteurs au premier semestre 2013 et 2012, a été estimée en fonction de l'analyse de chacun des soldes individualisés en instance de recouvrement à ladite date et en fonction des taux de morosité du secteur.

### **Annulation d'actifs financiers**

Un actif financier, ou une partie de celui-ci, est rayé des comptes lorsqu'ils expirent ou quand les droits contractuels sont cédés sur les flux de trésorerie de l'actif financier et que les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété sont transférés de façon substantielle.

Lorsqu'un actif financier est rayé des comptes, la différence entre la contre-prestation reçue nette des coûts de transaction attribuables, en considérant n'importe quel nouvel actif obtenu, moins n'importe quel passif assumé et la valeur comptable de l'actif financier, plus tout montant cumulé qui aurait été reconnu directement dans les capitaux propres détermine le gain ou la perte issu du fait d'avoir rayé des comptes ledit actif et fait partie du résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

### **Annulation de passifs financiers**

Un passif financier est rayé des comptes lorsque l'obligation correspondante s'éteint.

La différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie de celui-ci qui est rayé des comptes et la contre-prestation payée, inclus dans les coûts de transaction attribuables ainsi que tout actif cédé autre que des liquidités, ou passif assumé, est reflétée dans le compte de résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

### **Intérêt et dividendes reçus d'actifs financiers**

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers produits après l'acquisition sont reflétés dans le compte de résultat.

Au contraire, quand les dividendes reçus proviennent manifestement des résultats générés avant la date d'acquisition, ils sont enregistrés en réduisant la valeur comptable de

l'investissement.

Les intérêts doivent être reflétés en utilisant la méthode d'intérêt effectif et les dividendes lorsque le droit de l'associé à les recevoir est déclaré. À cette fin, dans l'évaluation initiale des actifs financiers, on a enregistré de façon indépendante, selon leur échéance, le montant des intérêts explicites produits et non échus à ce moment ainsi que le montant des dividendes accordées par l'organe compétent au moment de l'acquisition.

### **Instruments de patrimoine propres**

Ils figurent enregistrés dans le patrimoine net, comme une variation des fonds propres, et il ne sont reconnus à aucun cas comme des actifs financiers. Aucun résultat n'est enregistré sur le Compte des pertes et profits à conséquence des opérations réalisées avec des derniers.

Les dépenses dérivées de ces transactions, y compris les frais d'émission de ces instruments, tels que des honoraires d'avocats, notaires et préposés au registre; l'impression des mémoires, les bulletins et les titres; la publicité; les commissions et autres frais de placement, sont enregistrées directement dans le Patrimoine net comme des réserves mineures.

### **Cautions remises et reçues**

Les cautions remises et reçues au titre de baux opérationnels et la prestation de services, la différence entre leur valeur raisonnable et le montant déboursé est enregistré comme un paiement ou encaissement anticipé pour le prestation du service. En cas de cautions remises et reçues à court terme, elles seront évaluées pour le montant déboursé.

### **Devise étrangère**

Les postes compris dans les États financiers intermédiaires de chacune des sociétés du Groupe, sont évalués dans leurs respectives devises fonctionnelles.

Les États financiers intermédiaires consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société dominante.

Les sociétés qui composent le Groupe sont enregistrées dans leurs états financiers individuels:

- Les transactions dans une devise différente de la fonctionnelle réalisées au long de l'exercice selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Les soldes des actifs et passifs monétaires dans une devise différente de la fonctionnelle (espèces et postes sans perte de valeur quand ils deviennent liquides) selon les taux de change à la clôture de l'exercice.

- Les soldes des actifs et des passifs non monétaires dans une devise différente de la fonctionnelle selon les taux de change historiques.

Les bénéfices et les pertes en provenance de ces registres sont compris sur le compte de pertes et profits consolidé.

Au long du processus de consolidation, les soldes des États financiers intermédiaires des entités consolidées dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros comme suit:

- Les actifs et passifs aux taux de change à la clôture de l'exercice.
- Les postes des profits et des dépenses aux taux de change moyens de l'exercice, à moins que ces derniers fluctuent de manière significative, auquel cas ils seront faits au taux de change à la clôture de l'exercice.
- Le patrimoine net aux taux de change historiques.

Les différences de changements qui surgissent du processus de consolidation des sociétés ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont classées dans le bilan consolidé comme les différences de conversion dans l'épigraphe "Patrimoine net".

### **Impôt sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, en fonction de l'endroit où sont enregistrés les gains ou les pertes qui en sont à l'origine. L'impôt sur les bénéfices de chaque exercice inclut l'impôt courant et les impôts différés, le cas échéant.

Le montant de l'impôt courant est la somme à payer par le Groupe suite aux liquidations fiscales de l'impôt.

Les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs, et leur base fiscale, génèrent les soldes d'impôts différés de l'actif ou du passif qui sont calculés en utilisant les taux d'impôt attendus au moment de leur compensation et conformément à la façon où l'on prévoit rationnellement récupérer ou payer l'actif ou le passif.

Les variations qui se produisent dans l'exercice dans les impôts différés d'actif ou de passif sont enregistrés dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, selon le cas.

Actifs pour impôts différés sont reconnus uniquement dans la mesure où il résulte probable que l'entreprise dispose de profits fiscaux futurs permettant l'application de ces actifs.

A chaque clôture du bilan, il est analysé la valeur comptable des actifs pour impôts différés enregistrés et il est réalisé les réglages nécessaires dans la mesure où il continuera d'exister

des doutes à propos de leur récupérabilité fiscale future. De même, à chaque clôture, il est évalué les actifs pour impôts différés non enregistrés sur le bilan et ceux-ci font l'objet de reconnaissance dans la mesure où leur récupération avec des bénéfices fiscaux futurs deviendra probable.

### **Revenus et dépenses**

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire, en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

Les produits de prestation de services sont enregistrés lorsque le résultat de la transaction peut être évaluée de façon fiable, en considérant pour cela que le pourcentage de réalisation du service en date de clôture de l'exercice. En conséquence, on ne comptabilisera les revenus venant de prestations de services que lorsque toutes les conditions suivantes seront respectées:

- a) Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- b) Il est probable que le Groupe reçoive les bénéfices ou les rendements économiques issus de la transaction.
- c) Le degré de réalisation de la transaction, à la clôture de l'exercice, peut être évalué de façon fiable.
- d) Les coûts déjà encourus dans la prestation ainsi que ceux qui doivent encore l'être jusqu'à ce qu'elles soient terminées, peuvent être évalués de façon fiable.

Le Groupe révisé et, si nécessaire, modifie les estimations du versement à recevoir, au fur et à mesure que le service est prêté.

Lorsque le résultat d'une transaction impliquant la prestation de services ne peut être estimé de manière fiable, il est reconnu les revenus uniquement jusqu'à la somme où les dépenses reconnues seront considérées récupérables.

### **Provisions et contingences**

Les obligations existantes à la fin de l'exercice, survenant à la suite d'événements passés dont il pourrait découler des préjudices patrimoniaux pour la Société et dont le montant et le moment d'annulation sont indéterminés, sont enregistrées dans le bilan de la situation comme étant des provisions et seront évaluées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer l'obligation à un tiers.

De même, le Groupe informe, le cas échéant, des contingences qui ne donnent pas lieu à une provision.

### **Revenus différés:**

Les subventions de capital non remboursable, ainsi que les donations et les legs, sont évalués à leur valeur raisonnable du montant accordé ou du bien reçu. Au début ils sont enregistrés à l'épigraphe "Revenus différés" du passif du bilan de situation consolidé et ils sont reconnus sur le compte de pertes et profits consolidé proportionnellement à la dépréciation subies au long de la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il s'agisse d'actifs non dépréciables, auquel cas ils seront imputés au résultat de l'exercice où l'aliénation ou suppression de ces derniers aura lieu.

Les subventions à caractère remboursable seront enregistrés comme dettes à long et court terme (compte tenu du délai de dévolution) transformables en subventions jusqu'à ce qu'elles acquièrent la condition de non remboursables.

Les subventions d'exploitation seront comptabilisées dans les résultats de l'exercice au moment de leur déduction.

### **Transactions entre entreprises liées**

À caractère général, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre entreprises liées sont comptabilisés au moment initial selon leur valeur raisonnable. L'évaluation postérieure sera faite conformément aux prescriptions des normes applicables.

### **Tableau des flux de trésorerie**

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après:

**Espèces ou équivalents:** La trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la Société, ils sont convertibles en argent liquide, ils ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et ils sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.

**Flux de trésorerie:** entrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire, les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

**Activités opérationnelles:** activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires de la Société, ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.

**Activités d'investissement:** activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérés comme des

liquidités ou leurs équivalents.

Activités de financement: activités donnant lieu à des variations de taille et de composition des capitaux propres nets et des passifs d'ordre financier.

### **Regroupement d'entreprises**

Le Groupe, à la date d'acquisition d'une combinaison d'affaires en provenance d'une fusion ou d'une scission ou de l'acquisition de tous ou d'une partie des éléments du patrimoine d'une entreprise, enregistre la totalité des actifs acquis et les passifs assumés, ainsi que, le cas échéant, la différence entre la valeur desdits actifs et les passifs et le coût de la combinaison d'affaires.

Dans le cas de combinaisons d'affaires entre les sociétés du Groupe, les éléments du patrimoine acquis sont maintenus à la valeur du montant qui correspond à ces derniers dans les États financiers intermédiaires consolidés du Groupe.

La date d'acquisition est celle où il est acquis le contrôle de l'affaire ou affaires acquises.

Le coût d'une combinaison d'affaires correspond à l'addition de:

- a) Les valeurs raisonnables, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments du patrimoine émis en échange des affaires acquises. Nonobstant, quand la valeur raisonnable de l'affaire acquis est plus fiables, il est utilisé ce dernier pour estimer la valeur raisonnable de la contrepartie remise.
- b) La valeur raisonnable de toute contreprestation additionnelle dépendant d'évènements futurs ou de l'accomplissement de certaines conditions, sauf que la contreprestation donnerait lieu à la reconnaissance d'un actif contingent motivant l'enregistrement d'un versement sur le compte des pertes et profits, auquel cas, ledit actif serait évalué en déduisant la différence négative calculée au début du montant de sa valeur raisonnable. Si le montant de ladite différence négative était supérieur à la valeur totale des immobilisations incorporelles, ledit actif ne serait pas enregistré.

Les dépenses en rapport avec l'émission des instruments du patrimoine ou des passifs financiers remis en échange des éléments patrimoniaux acquis, ne font pas partie du coût d'une combinaison d'affaires.

Les honoraires payés aux conseillers légaux ou à d'autres professionnels, qui interviennent dans l'opération sont comptabilisés sur le compte des pertes et profits.

## **NOTE 5. FOND DE COMMERCE DE CONSOLIDATION**

Le détail de cet épigraphe par sociétés, selon les critères précités, est le suivant :

	30/06/2013	Inscriptions	Rayements par détérioration	31/12/2013	Inscriptions	Rayements par détérioration	30/06/2014
Mamvo Performance, S.L.U.	1 347 905	-	(1 347 905)	-	-	-	-
Marketing Manager Services de Marketing, S.L.	276 462	-	-	276 462	-	-	276 462
Antevenio S.R.L.	3 686 847	-	-	3 686 847	-	-	3 686 847
Código Barras Network S.L.	1 532 116	-	(1 532 116)	-	-	-	-
Antevenio Argentina, S.R.L.	226 147	-	(226 147)	-	-	-	-
Antevenio España, S.L.U.	81 027	-	-	81 027	-	-	81 027
Antevenio Publicite S.A.R.L.	721 855	1 547 730	-	2 269 585	-	-	2 269 585
<b>Total coût</b>	<b>7 872 358</b>	<b>1 547 730</b>	<b>(3 106 168)</b>	<b>6 313 920</b>		<b>-</b>	<b>6 313 920</b>

Les hypothèses tenues en compte pour déterminer la valeur récupérable des fonds de commerce ont été déterminées sur la base de leurs valeur d'usage moyennant des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction qui couvre une période de cinq ans. Le taux de remise appliqué aux projections des flux de trésorerie a été de 15,5%.

Les suspensions de fonds de commerce au long de l'exercice 2013 sont motivées par la détérioration de la valeur de participation dans les sociétés du Groupe, calculée conformément aux critères décrits précédemment.

Les inscriptions du fond de commerce correspondant à la société Antevenio Publicité, S.A.R.L., au long de l'exercice 2013 (voir note 6).

## **NOTE 6: REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Le Groupe a incorporé au périmètre de consolidation au long de l'exercice 2013 les participations suivantes:

	Coût de la participation	Pourcentage de participation
<b>Coût :</b>		
Antevenio Publicité S.A.R.L(*)	1 547 730	100,00 %
Antevenio Rich & Reach	3 000	100,00 %
Antevenio Service S.R.L	10 000	100,00 %
<b>Total coût</b>	<b>1 560 730</b>	<b>100,00 %</b>

Valeur de l'investissement

Le premier août 2012, la Société a acquis 100% de la participation au Capital social d'Antevenio Publicite SARL, antérieurement dénommée Clash Media SARL société sise en

France. De même, il s'est produit l'acquisition d'un logiciel dit "swordtail", propriété de cette dernière.

Comme condition préalable à l'exécution du "Master Agreement", (contrat d'achat et de vente de Clash Media par Antevenio S.A.) il a été procédé à la signature d'un accord, entre Antevenio et l'équipe de direction le 31 juillet 2012, modifié par un autre accord signé le 31 octobre 2013.

Lors de ce dernier "Accord" avec l'Équipe de Direction, les Cadres reçoivent certains droits que Antevenio S.A. s'engage à respecter, assujettis à la permanence de l'Équipe de Direction chez Clash Media au long des exercices allant de l'année 2013 jusqu'à 2017, et pour lesquels l'Équipe de Direction obtiendra 12% de la valeur de la société en titres ou moyens équivalents référencés à la valeur des participations, suivant les termes décrits ensuite.

Au mois de juin 2016, l'équipe de direction percevra, en titres ou moyens équivalents, 30% de la valeur obtenue en multipliant 10 fois le résultat net de l'exercice 2015 par ce 12% fixé antérieurement.

De la même manière, en juin 2017, l'équipe de direction de la Société aura le droit de percevoir sur des actions ou des moyens équivalents, 70% restant de la valeur obtenue en multipliant 10 fois le résultat net de l'exercice 2016 par ce 12% fixé antérieurement.

Le montant maximum à payer aura une limite de 1 500 000 euros.

Au 31 décembre 2013, la Société a enregistré la limite maximale de l'engagement futur de paiement comme le plus grand coût de l'investissement du fait d'avoir considéré que les conditions établies dans l'accord signé seraient respectées (voir note 12).

Au 19 juin 2014, il a été réalisé une opération d'augmentation et de réduction de capital social chez Antevenio Publicité, ce qui a produit une augmentation de l'investissement que Antevenio S.A. a dans Antevenio Publicité pour un montant de 1.603.582,12 €, moyennant la capitalisation de prêts et de dette courante que Antevenio S.A maintenait avec Antevenio Publicité SARL

## **NOTE 7. PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE**

Le détail des participations dans des sociétés mises en équivalence est le suivant :

	30/06/2013	Inscriptions	31/12/2013	30/06/2014
Antevenio Limited	-	-	-	-
Europemission	-	425	425	425
<b>Total</b>	-	<b>425</b>	<b>425</b>	<b>425</b>

L'information financière résumée de ces sociétés est la suivante:

	Actifs	Passif	Revenus ordinaires	Résultats
Antevenio Limited	384 218,73	384 218,73	781 086,73	(3 465,16)
Europerrmission	138 135,02	138 135,02	-	-
<b>Total</b>	<b>522 353,75</b>	<b>522 353,75</b>	<b>781 086,73</b>	<b>(3 465,16)</b>

## **NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La composition et le mouvement de cet épigraphe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014, sont ceux qui sont montrés ensuite, en euros:

	30/06/2013	Inscriptions	Radiations	31/12/2013	Inscriptions	Radiations	30/06/2014
<b>Coût :</b>							
Machinerie	32 446	-	-	32 446	15 622	-	48 068
Autres installations	7 324	1 326	(668)	7 982	73	(199)	7 855
Mobilier	284 840	6 761	(1.852)	289 750	-	(3.219)	286.531
Équipements de traitement d'information	1 212 345	28 475	(3.528)	1 237 292	-	(167.813)	1 069 478
Éléments de transport	30 205	-	(835)	29.370	-	-	29 370
Autres immobilisations corporelles	225 959	5 256	-	231 216	3 546	(3.546)	231 216
	<b>1 793 118</b>	<b>41 818</b>	<b>(6 882)</b>	<b>1 828 054</b>	<b>19 241</b>	<b>(174 778)</b>	<b>1 672 518</b>
<b>Amortissement accumulé :</b>							
Amort. Accumulé machinerie	(15 504)	(2 210)	-	(17 714)	(4 009)	-	(21 723)
Amort. Accumulé autres installations	(3 762)	(2 640)	1 867	(4 536)	(776)	199	(5 112)
Amort. Accumulé mobilier	(146 690)	(17 709)	646	(163 753)	(12 661)	2 621	(173 793)
Amort.acum. Équipements pour le traitement d'information	(983 622)	(45 762)	2 030	(1 027 355)	(34 400)	131 221	(930.533)
Amort. Accumulé éléments de transport	(24 050)	(1 255)	-	(25.306)	(1.272)	-	(26.578)
Amort. Accumulé autres immobilisations corporelles	(178 246)	(17 731)	-	(195 977)	(10 170)	-	(206 148)
	<b>(1 351 875)</b>	<b>(87 308)</b>	<b>4 542</b>	<b>(1 434 641)</b>	<b>(63 288)</b>	<b>134 041</b>	<b>(1 363 887)</b>
<b>Détérioration :</b>							
Détérioration du mobilier	-	(598)	-	(598)	-	598	-
Détérioration des équipements de traitement d'information	-	(47 317)	-	(47 317)	-	36 592	(10 725)
Détérioration d'autres immobilisations	-	(3 546)	-	(3 546)	-	3 546	-
	<b>-</b>	<b>(51 461)</b>	<b>-</b>	<b>(51.461)</b>	<b>-</b>	<b>40 736</b>	<b>(10 725)</b>
<b>Immobilisations corporelles, Net</b>	<b>441 244</b>	<b>(96 951)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>341 953</b>	<b>(44 047)</b>	<b>-</b>	<b>297 906</b>

### **Éléments totalement amortis et utilisés**

La composition et le mouvement de cet épigraphe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014, sont ceux qui sont montrés ensuite, en euros :

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Autres installations	2 241	7 324	2 241
Équipements de traitements informatiques	762 352	765 015	682 360
Autres immobilisations	127 099	201 140	81 833
Éléments de transport	19 103	31 423	-
Machinerie	4 240	7 425	-
Mobilier	80 544	96 780	68 918
	<b>995 579</b>	<b>1 109 107</b>	<b>835 352</b>

### **Biens assujettis aux garanties**

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe n'est pas assujettie à aucune taxation.

### **Bails financiers**

Le Groupe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014 n'a pas d'actifs en bail financier.

### **Autre information**

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe se trouve assujettie à l'exploitation et elles sont dument assurées et pas assujetties à aucune sorte de taxation.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations corporelles à l'étranger s'élève à 164.277 euros au 30 juin 2014 (177.379 euros au long de l'exercice 2013).

Depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014 il n'y a pas d'engagements fermes d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## **NOTE 9. AUTRES ACTIFS INCORPORELS**

La composition et le mouvement de cet épigraphe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014, sont ceux qui sont montrés ensuite, en euros:

	30/06/2013	Inscriptions	Radiations	Inscriptions sur le périmètre	Rayements pour changement d'intégration	31/12/2013	Inscriptions	Radiations	30/06/2014
<b>Coût :</b>									
Propriété industrielle	296 406	-	-	3 391	-	299 797	-	(80 994)	218 803
Logiciel	6 816 578	-	(537 819)	-	(664 136)	5 614 623	296 431	(740 793)	5 170 261
	<b>7 112 985</b>	<b>-</b>	<b>(537 819)</b>	<b>3 391</b>	<b>(664 136)</b>	<b>5.914.420</b>	<b>296 431</b>	<b>(821 787)</b>	<b>5 389 064</b>
<b>Amortissement accumulé :</b>									
Propriété industrielle	(263 186)	(12 974)	-	-	-	(276 159)	(6 317)	71 067	(211 410)
Logiciel	(4 589 693)	(444 746)	425 099	-	281 247	(4 328 092)	(29 798)	346.570	(4 011 321)
	<b>(4 852 879)</b>	<b>(457 720)</b>	<b>425 099</b>	<b>-</b>	<b>281 247</b>	<b>(4 604 252)</b>	<b>(36 115)</b>	<b>417 637</b>	<b>(4 222 730)</b>
<b>Détérioration :</b>									
Détérioration de la propriété industrielle	-	(9 927)	-	-	-	(9 927)	-	9 927	-
Détérioration du logiciel	-	(1 176 313)	-	-	-	(1 176 313)	-	394 224	(782 089)
	<b>-</b>	<b>(1 186 240)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 186 240)</b>	<b>-</b>	<b>404 151</b>	<b>(782 089)</b>
<b>Immobilisations incorporelles, Net</b>	<b>2 260 106</b>	<b>(1 643 959)</b>	<b>(11 720)</b>	<b>3 391</b>	<b>(382 889)</b>	<b>123 929</b>	<b>260 316</b>	<b>-</b>	<b>384 245</b>

Les cessations au long du premier semestre 2014 se correspondent dans leur totalité à des cessations par biens totalement amortis ou détériorés.

La valeur nette des actifs situés à l'étranger s'élève à 68.968 euros au long du premier semestre de l'exercice 2014 (773.491,32 euros en 2013).

### **Éléments totalement amortis et utilisés**

La composition et le mouvement de cet épigraphe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014, sont ceux qui sont montrés ensuite, en euros:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Propriété industrielle	214 895	181 480	167 682
Logiciel	2 374 834	2 561 603	999 594
	<b>2 589 729</b>	<b>2 743 083</b>	<b>1 167 277</b>

## **NOTE 10. BAUX ET AUTRES OPÉRATIONS DE NATURE SIMILAIRE**

### **10.1) Baux simples (la Société comme locataire)**

Le Groupe ne maintient au 30 juin 2014, et ne maintenant pas au 30 juin 2013 aucun actif sous contrat de bail financier.

### **10.2) Bails opérationnels**

La charge sur les résultats depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014 au titre de bail opérationnel s'élève à 394.645 euros et 338.366 euros respectivement (voir note 20 d).

Il n'existe pas d'engagements de paiements futurs minimum correspondant aux baux opérationnels non annulables.

Les locations principales correspondent aux bureaux situés à la Rue Marqués del Riscal 11, Madrid.

## **NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS**

Le détail des actifs financiers à long terme, à l'exception des participations dans des entreprises non consolidées, au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013, est le suivant, en euros:

	Instruments de patrimoine			Crédits, Dérivés et autres			Total		
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Prêts et postes à encaisser (Note 11.2)	-	662 168	-	678 660	-	-	678 660	662 168	-
<b>Total</b>	-	<b>662 168</b>	-	<b>678 660</b>	-	-	<b>678 660</b>	<b>662 168</b>	-

Le détail des actifs financiers à court terme au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013, est le suivant en euros:

	Crédits, Dérivés et autres			Total		
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Espèces et autres actifs liquides (Note 11.1)	4 476 646	5 405 106	4 541 665	4 476 646	5 405 106	4 541 665
Prêts et postes à encaisser (Note 11.2)	6 549 903	6 276 676	6 825 464	6 549 903	6 276 676	6 825 464
<b>Total</b>	<b>11 026 550</b>	<b>11 681 782</b>	<b>11 367 129</b>	<b>11 026 550</b>	<b>11 681 782</b>	<b>11 367 129</b>

### **11.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents**

Cet épigraphe recueille la partie totalement liquide du patrimoine du Groupe et est constituée par les soldes en espèces dans des caisses et des banques, ainsi que les dépôts bancaires à court terme avec une échéance initiale de trois mois ou un délai inférieur. Ces soldes n'ont pas de restrictions à leur disponibilité et ne se trouvent pas soumis à des risques de variations par rapport à leur valeur.

Le détail et mouvement des provisions au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013 est le suivant, en euros:

	Solde au 30/06/2014	Solde au 31/12/2013	Solde au 30/06/2013
Comptes courants	2 363 698	1 847 124	2 408 779
Caisse	2 766	3 297	8 641
Dépôts à haute liquidité (a)	2 110 182	3 554 685	2 124 246
<b>Total</b>	<b>4 476 646</b>	<b>5 405 106</b>	<b>4 541 665</b>

- (a) Ils correspondent à des dépôts bancaires chez Banca March pour un montant de 921.000 euros, Bankinter pour un montant de 1.089.182 euros et La Caixa pour un montant de 100.000 euros. Ces dépôts sont disponibles et liquidables, avec un jour de marge à compter de l'annulation.

Le montant rapporté au long du premier semestre 2014 pour dépôts bancaires et comptes bancaires s'élève à 45.761 euros (voir notre 20 e).

La trésorerie dans des sociétés étrangères s'élève au 30.06.2014 à 1.961.249 euros.

### 11.2) Prêts et postes à encaisser

La composition de cet épigraphe au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013 est la suivante, en euros:

	Solde au 30/06/2014		Solde au 31/12/2013		Solde au 30/06/2013	
	Long Terme	Court Terme	Long Terme	Court Terme	Long Terme	Court Terme
<b>Crédits correspondant à des opérations non commerciales</b>						
Clients tiers	-	6 467 581	-	6 148 277	-	6 784 902
<b>Total crédits correspondant à des opérations commerciales</b>	<b>-</b>	<b>6 467 581</b>	<b>-</b>	<b>6 148 277</b>	<b>-</b>	<b>6 784 902</b>
<b>Crédits correspondant à des opérations non commerciales</b>						
Au personnel	-	18 463	-	25 696	-	33 192
Cautions et dépôts	48 668	53 250	38 608	71 092	97 539	-
Autres actifs	629 991	10 610	623 560	31 612	-	7 370
<b>Total crédits correspondant à des opérations non commerciales</b>	<b>678 660</b>	<b>82 322</b>	<b>662 168</b>	<b>128 400</b>	<b>97 539</b>	<b>40 561</b>
<b>Total</b>	<b>678 660</b>	<b>6 549 903</b>	<b>662 168</b>	<b>6 276 677</b>	<b>97 539</b>	<b>6 825 464</b>

Au 30 juin 2014, dans l'alinéa "autres actifs" enregistrés dans des crédits par opérations non commerciales, se trouve le crédit à la société Antevenio Limited pour un montant de 629.991 euros (623.560 euros au 31 décembre 2013), qui n'a pas été éliminé du fait de ne pas avoir été intégré à cause d'avoir consolidé ladite société à travers la méthode de mise en

équivalence. Voir note 28.

La période moyenne pour l'encaissement aux clients est de 105 jours.

Le détail de cet épigraphe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014 est le suivant:

Description	Solde au 30/06/2014	Solde au 31/12/2013	Solde au 30/06/2013
Clients correspondant à des ventes et prestations de services			
a) Soldes commerciales	7 259 646	7 283 206	7 755 188
b) Rappels accordés en instance de liquidation	(1 279 473)	(1 544 450)	(970 286)
c) Soldes commerciaux en instance d'émission	487 408	409 521	-
<b>Total</b>	<b>6 467 581</b>	<b>6 148 277</b>	<b>6 784 902</b>

L'information comparative en rapport avec l'exercice 2013 est la suivante:

Dépréciations	Solde au 30/06/2013	Correction d'évaluation correspondant à une dépréciation	Solde au 31/12/2013	Correction d'évaluation correspondant à une dépréciation	Réversion de la dépréciation	Solde au 30/06/2014
<b>Crédits correspondant à des opérations non commerciales</b>						
Clients	(1 411 611)	(67 201)	(1 478 812)	(50 557)	220 602	(1 308 767)

La société enregistre les mouvements de ces corrections à l'épigraphe "Détériorations de la valeurs d'actifs courants" sur le compte de pertes et profits.

### **11.3) Autre information relative aux actifs financiers**

#### **a) Reclassements**

Aucun instrument financier n'a été reclassifié pendant l'exercice.

**b) Classement par échéances**

L'échéance des prêts et postes à encaisser à la clôture du premier semestre 2014 est la suivante, en euros:

	Échéance années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
<b>Investissements financiers</b>	<b>63 860</b>	-	-	-	-	<b>678 660</b>	<b>742 520</b>
Autres actifs financiers	63 860	-	-	-	-	678 660	742 520
		-	-	-	-		
<b>Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser</b>	<b>6 486 043</b>	-	-	-	-		<b>7 724 483</b>
Clients correspondant à des ventes et prestations de services	6 467 581	-	-	-	-	-	7 681 684
Personnel	18 463	-	-	-	-	-	42 799
Autres dettes		-	-	-	-	-	
		-	-	-	-	-	
<b>Total (milliers d'euros)</b>	<b>6 549 903</b>	-	-	-	-	-	<b>8 467 003</b>

L'échéance des prêts et postes à encaisser à la clôture du premier semestre 2013 est la suivante, en euros:

	Échéance années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
<b>Investissements financiers</b>	<b>7 370</b>	-	-	-	-	<b>97 539</b>	<b>104 909</b>
Autres actifs financiers	7 370	-	-	-	-	97 539	104 909
		-	-	-	-		
<b>Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser</b>	<b>6 818 094</b>	-	-	-	-		<b>6 818 094</b>
Clients correspondant à des ventes et prestations de services	6 784 902	-	-	-	-	-	6 784 902
Personnel	33 192	-	-	-	-	-	33 192
Autres dettes		-	-	-	-	-	
		-	-	-	-	-	
<b>Total (milliers d'euros)</b>	<b>6 825 464</b>	-	-	-	-	-	<b>6 923 003</b>

Puisque la majorité des actifs financiers sont à court terme, les opérations réalisées avec ces

derniers ne comportent aucune sorte d'intérêt, excepté les dépôts bancaires.

De la même manière et pour cette même raison, il n'existe pas de différences entre la valeur actuelle de ces actifs financiers et leur valeur nominale.

Dans le cas des dépôts et des cautions à long terme il ne s'agit pas d'opérations importantes. (Cautions des bureaux).

## **NOTE 12. PASSIFS FINANCIERS**

Le détail des passifs financiers à long terme, est le suivant, en euros:

	Entités de crédit			Dérivés et autres			Total		
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dettes et postes à payer (Note 12.1.1)	-	-	741 710	(1 845 073)	(1 909 119)	-	(1 845 073)	(1 909 119)	741 710
<b>Total</b>	-	-	741 710	(1 845 073)	(1 909 119)	-	(1 845 073)	(1 909 119)	741 710

Le détail des passifs financiers à long terme, est le suivant, en euros:

	Entités de crédit			Dérivés et autres			Total		
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dettes et postes à payer (Note 12.1.1)	109 710,39	92 774	32 222	5 703 970,61	5 594 967	5 224 285,35	5 813 681	5 687 741	5 256 507
<b>Total</b>	109 710	92 774	32 222	5 703 971	5 594 967	5 224 285	5 813 681	5 687 741	5 256 507

## 12.1) Débits et dettes

Leur détail au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013 est indiqué ensuite, en euros:

	Solde au 30/06/2014		Solde au 31/12/2013		Solde au 30/06/2013	
	Long Terme	Court Terme	Long Terme	Court Terme	Long Terme	Court Terme
<b>Correspondant à des opérations commerciales:</b>						
Fournisseurs		4 587 470		4 870 292		4 293 684
Créanciers		487 093		399 720		392 878
<b>Total soldes correspondant à des opérations commerciales</b>	<b>-</b>	<b>5 074 563</b>	<b>-</b>	<b>5 270 012</b>	<b>-</b>	<b>4 686 561</b>
<b>Correspondant à des opérations non commerciales:</b>						
Dettes avec des entités de crédit		11 103		26 192		32 222
Autres dettes	453 373	325 653	517 419	133 268	451 413	
Crédits avec des tiers (2)	1 391 700		1 391 700		290 297	
<b>Prêts et autres dettes</b>						
Personnel (rémunérations en attente de paiement) Cautions reçues		402 363		258 269		537 724
<b>Total soldes correspondant à des opérations non commerciales</b>	<b>1 845 073</b>	<b>739 118</b>	<b>1 909 119</b>	<b>417 729</b>	<b>741 710</b>	<b>569 946</b>
<b>Total Débits et postes à payer</b>	<b>1 845 073</b>	<b>5 813 681</b>	<b>1 909 119</b>	<b>5 687 741</b>	<b>741 710</b>	<b>5 256 507</b>

(1) L'épigraphie "Autres dettes" fait référence à la partie en instances de paiement de la part de la société dépendante Código de Barras Networks, S.L. d'un prêt accordé par CDTI. Ladite dette se trouve comptabilisée à coût amorti.

(2) Le montant des dettes à payer à long terme au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013 correspond à la dette dérivée de l'accord signé avec l'Équipe de direction d'Antevenio Publicidad, actualisée avec des critères financiers en fonction de la date attendue de paiement des obligations enregistrées.

## 12.2) 7,2.2 Autre information relative aux passifs financiers

### a) Dettes avec des entités de crédit

Le résumé des dettes avec des entités de crédit au 30 juin 2014 est indiqué ensuite, en euros:

	À court terme	À Long Terme	Total
Cartes bancaires	11 103	-	11 103
	<b>11 103</b>	<b>-</b>	<b>11 103</b>

Le résumé des dettes avec des entités de crédit au 30 juin 2013 est indiqué ensuite, en euros:

	À court terme	À Long Terme	Total
Cartes bancaires	32 222	-	32 222
	<b>32 222</b>	<b>-</b>	<b>32 222</b>

### Classement par échéances

Le détail des échéances des instruments financiers du passif au 30 juin 2014 est le suivante:

	Échéance années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
<b>Dettes</b>	<b>336 755</b>	<b>314 854</b>	<b>1 213 706</b>	<b>78 640</b>	<b>86 504</b>	<b>151 369</b>	<b>2 181 829</b>
Dettes avec des entités de crédit	11 103	-	-	-	-	-	11 103
Crédits avec des tiers	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	325 653	314 854	1 213 706	78 640	86 504	151 369	2 170 726
<b>Créanciers commerciaux et autres comptes à payer</b>	<b>5 476 926</b>						<b>5 476 926</b>
Fournisseurs	4 587 470	-	-	-	-	-	4 587 470
Créanciers divers	487 093	-	-	-	-	-	487 093
Personnel	402 363	-	-	-	-	-	402 363
<b>Total</b>	<b>5 813 681</b>	<b>314 854</b>	<b>1 213 706</b>	<b>78 640</b>	<b>86 504</b>	<b>151 369</b>	<b>7 658 754</b>

Le détail des échéances des instruments financiers du passif au 30 juin 2013 est le suivante:

	Échéance années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
<b>Dettes</b>	<b>32 222</b>	<b>56 334</b>	<b>61 968</b>	<b>68 164</b>	<b>74 981</b>	<b>480 263</b>	<b>773 931</b>
Dettes avec des entités de crédit	32 222						32 222
Crédits avec des tiers						290 297	290 297
Autres dettes		56 334	61 968	68 164	74 981	189 966	451 413
<b>Créanciers commerciaux et autres comptes à payer</b>	<b>5 224 285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 224 285</b>
Fournisseurs	4 293 684						4 293 684
Créanciers divers	392 878						392 878
Personnel	537 724						537 724
<b>Total</b>	<b>5 256 507</b>	<b>56 334</b>	<b>61 968</b>	<b>68 164</b>	<b>74 981</b>	<b>480 263</b>	<b>5 998 217</b>

**b) Inaccomplissement des obligations contractuelles**

Il ne s'est produit aucune incidence dans l'accomplissement des obligations en rapport avec les prêts reçus de tiers.

**NOTE 13. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les activités du Groupe sont exposées à plusieurs types de risques financiers, où nous pouvons remarquer essentiellement les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, type d'intérêt et autres risques du prix).

**Risque de type de changement**

La Société dépendante Código Barras Networks, S.L.U, a obtenu du Centre pour le Développement technique industriel (CDTI) un prêt au taux d'intérêt 0% pour la collaboration au développement du projet de recherche et de développement dénommée "Extracteur et classeur automatique de données de boutiques virtuelles sur le net"

**Risque de type de changement**

Il est tâché de réaliser le financement des actifs à long terme nommés en devises différentes de l'euro dans la même devise dans laquelle l'actif est dénommé. Ceci est ainsi, notamment dans le cas d'acquisitions d'entreprises ayant des actifs dénommés en devises différentes de l'euro.

Le résultat net par différences de change donne un résultat net de perte à ce titre dans les deux exercices de 20.355 euros lors du premier semestre de l'exercice 2014 et de 24.148 euros lors de l'exercice 2013.

### **Risque de liquidité**

La situation générale des marchés financiers, notamment du marché bancaire, au long des derniers mois a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit. Le Groupe prête une attention permanente à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à résoudre la crise de liquidité et, notamment, aux sources de financement et leurs caractéristiques.

Bien que la situation générale des marchés financiers, notamment du marché bancaire, au long des dernières années a été particulièrement favorable aux demandeurs de crédit, dans le Groupe il est prêté une attention permanente à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à résoudre la crise de liquidité et, notamment, aux sources de financement et leurs caractéristiques.

Nous pouvons résumer les points où il est prêté une plus grande attention:

- Liquidité des actifs monétaires: le placement d'excédents est réalisé toujours à termes très courts et hautement disponibles. Au 30 juin 2014 le montant en espèces et les moyens liquides équivalents est de 2.112.949 euros (2.417.419 euros au 30 juin 2013).
- Le fond de manoeuvre est positif au 30 juin 2014 pour un montant de 4.766.012 euros (5.598.464 euros au long de l'exercice 2013).

### **Risque de crédit**

Le Groupe n'a pas une concentration significative de risque de crédit, étant l'exposition distribuée entre un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers de la Société sont des soldes de caisse et de trésorerie, des dettes commerciales et autres postes à encaisser, des investissements qui représentent l'exposition maximale de la Société au risque de crédit en rapport aux actifs financiers.

Le risque de crédit du Groupe est attribuable essentiellement aux dettes commerciales. Leurs montants se reflètent dans le bilan de situation nets d'approvisionnement pour insolvabilité, estimées par la direction du Groupe en fonction de l'expérience des exercices passés et de leur évaluation par rapport à la situation économique actuelle.

Le Groupe n'a pas une concentration significative de risque de crédit, étant l'exposition distribuée entre un grand nombre de contreparties et de clients.

### **Risque de compétence**

Dans un marché qui évolue constamment et qui a de grands taux de croissance, de nouveaux acteurs se sont introduits dans le marchés espagnol et dans le marché italien, des marchés

où Antevenio réalise ses opérations. Nonobstant, étant donné l'expérience de plus de dix ans sur ce marché, la position et la notoriété d'Antevenio et la qualité de ses services, nous considérons qu'il continuera à occuper des postes de leadership

### **Risque de dépendance avec des clients et des fournisseurs**

Le risque de dépendance avec des clients et des fournisseurs est limité car aucun n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio S.A

Parmi les clients nous trouvons des agences de media qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore plus le risque de dépendance avec les clients.

À l'égard des fournisseurs technologiques, le risque est petit car les services prêtés par ces sociétés sont offerts par d'autres acteurs qui leur font la concurrence, par conséquent, ils pourraient offrir les mêmes services à Antevenio.

### **Risque des personnes clé**

L'un des actifs principaux d'Antevenio est celui d'avoir su réunir une équipe de personnes et de cadres clé aux postes stratégiques de la compagnie.

### **Risque de traitement des données à caractère personnel**

Grupo Antevenio traite des données à caractère personnel dans le but de prêter des services de marketing direct pour ses clients, outre les traitements ordinaires correspondants de toute société: travailleurs, fournisseurs, clients, etc.

Par conséquent, il doit se soumettre à la législation suivante:

- (1) Loi 34/2022 des Services de la Société de l'Information et de commerce électronique.
- (2) Article 4 de la Loi 56/2007, du 28 décembre, à propos des mesures d'encouragement de la Société de l'information qui modifie la Loi 34/2002, du 11 juillet, sur le Services de la Société de l'Information et de commerce électronique.
- (3) Loi organique 15/1999, du 13 décembre, à propos de la Protection des données à caractère personnel.
- (4) Loi 2/2011, du 4 mars, à propos de l'économie durable. Modification de la posologie : Disposition finale cinquante-sixième
- (5) Décret royal 1720/2007, du 21 décembre, par lequel il est approuvé le Règlement du développement de la Loi organique 15/1999, du 13 décembre, à propos de la protection des données à caractère personnel.
- (6) Disposition finale première de la Loi 32/2003, du 3 novembre, Général de Télécommunications, qui modifie la Loi 34/2002. Loi 32/2003 Général de Télécommunications.

- (7) Loi 47/2002, du 19 décembre, à propos de la réforme de la Loi 7/1996, du 15 janvier sur l'Ordonnance du commerce détaillant, pour la transposition à l'ordonnancement juridique espagnol de la Directive 97/7/CE, en matière de contrats à distance, et pour l'adaptation de la Loi de plusieurs Directives communautaires.
- (8) Loi 7/1998, du 13 avril, à propos des Conditions générales de recrutement.
- (9) Loi 7/1996, du 15 janvier, à propos de l'Ordonnance du commerce détaillant.
- (10) Loi 29/2009, du 30 décembre, par laquelle il est modifié le régime légal de la concurrence déloyale et de la publicité pour l'amélioration de la protection des consommateurs et des usagers.
- (11) Loi 44/2006, du 29 décembre, à propos de l'amélioration de la protection des consommateurs et des usagers.
- (12) Loi 34/1988, du 11 novembre, Général de Publicité.
- (13) Loi 26/1984, du 19 juillet, général pour la défense des consommateurs et des usagers
- (14) Décret royal 424/2005 du 15 avril, par lequel il est approuvé le règlement sur les conditions pour la prestation des services de communication électronique, le service universel et la protection des usagers.
- (15) Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil, du 8 juin en rapport avec certain aspects juridiques des services de la société de l'information, notamment, le commerce électronique sur le marché intérieur (Directive sur le commerce électronique).
- (16) Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, du 12 juillet en rapport avec le traitement des données personnelles et avec la protection de l'intimité du secteur des communications électroniques (Directive sur la confidentialité et les communications électroniques).

Le traitement des données à caractère personnel dans le but de donner des services de marketing direct n'est pas sans risque, par conséquent, Antevenio maintient un contrat avec la Société INT55 dans le but d'exercer une surveillance permanente sur l'évolution de la législation et son application de la part d'Antevenio.

## **NOTE 14. CAPITAUX PROPRES**

Les fonds propres consolidés s'élèvent au 30 juin 2014 et 2013 à 16.545.506 et à 11.107.821 euros respectivement, conformément au résumé suivant:

	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Capital social souscrit de la Société Dominante:</b>	<b>231 412,22</b>	<b>231 412,22</b>	<b>231 412,22</b>
<b>Réserves:</b>	<b>11 121 327</b>	<b>16 609 321</b>	<b>16 545 506</b>
De la Société Dominante	11 505 965	11 511 795	11 511 795
Des sociétés consolidées par Int. Globale et proportionnelle	(384 728)	5 057 526	4 993 711
<b>(Valeurs propres)</b>	<b>(43 870)</b>	<b>(43 870)</b>	<b>(43 870)</b>
<b>Autres instruments de patrimoine</b>			
<b>Résultat de l'exercice attribué à la Société Dominante</b>	<b>(352 046)</b>	<b>(5 468 059)</b>	<b>(410 425)</b>
<b>Différences de conversion</b>	<b>2 951</b>	<b>(8 310)</b>	<b>914</b>
	<b>10 959 684</b>	<b>11 320 494</b>	<b>16 323 537</b>

### **14.1) Capital social**

Au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013, le capital social est représenté par 4 207 495 actions nominatives ayant une valeur nominale de 0.055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. Ces actions ont toutes les mêmes droits politiques et économiques.

La société est cotée en Bourse sur le marché alternatif français, Alternext Paris depuis l'exercice 2007. La cotation de l'action au 30 juin 2014 s'élevait à 2,96 euros par action (au 31 décembre 2013 à 3,45 euros par action).

La composition de l'actionnariat de la Société dominante au 30 juin 2014 est la suivante:

	30/06/2014	
	N° Participations	% Participation
Aliada Investment BV	848 976	20,18%
Alba Participantes, S.A :	741 690	17,63%
Nextstage	648 256	15,41%
Joshua David Novick	500 166	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	432 006	10,27%
Lazard	213 000	5,06%
Autres	823 401	19,57%
<b>Total</b>	<b>4 207 495</b>	<b>100%</b>

La composition de l'actionnariat de la Société dominante au 30 juin 2013 est la suivante:

	N° Participations	% Participation
Alba Participaciones, S.A :	864 012	20,54%
Aliada Investment BV	848 976	20,18%
Joshua David Novick	500 166	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	432 006	10,27%
Nextstage	488 243	11,60%
Autres	1 074 092	25,53%
<b>Total</b>	<b>4 207 495</b>	<b>100,00%</b>

#### 14.2) Réserves de la Société Dominante

Le détail des réserves est le suivant:

	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013
Réserve légale	46 282	46 282	46 282
Réserves volontaires	3 269 896	3 315 726	3 315 726
Prime d'émission des actions	8 189 787	8 189 787	8 189 787
<b>Total</b>	<b>11 505 965</b>	<b>11 551 795</b>	<b>11 551 795</b>

##### a) Réserve légale

La réserve légale est restreinte quant à son usage, lequel est déterminé par plusieurs dispositions légales. Toute société commerciale de la forme d'une société anonyme et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Elles ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société. Au 30 juin 2014, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

### 14.3) Réserves dans des sociétés consolidées

La ventilation de ces épigraphes de l'État de Situation financière consolidé, depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 31 juin 2014, est le suivant:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
<b>De sociétés consolidées par int. Global</b>			
Mamvo Performance, S.L.U.	129 744	1 714 851	1 714 851
Marketing Manager, S.L.	200 498	97 123	97 123
Antevenio S.R.L.	3 937 501	3 694 533	3 694 533
Antevenio España, S.L.U.	(393 945)	227 953	227 953
Código Barras Networks S.L.	(1 863 986)	419 498	419 498
Antevenio Rich & Reach S.L.U.	(26 240)	-	-
Antevenio Argentina S.R.L.	(452 282)	(67 560)	(129 041)
Antevenio France, S.R.L.	(700 098)	(600 114)	(600 114)
Antevenio Limited	-	-	(167 660)
Antevenio México	(127 298)	(72 364)	(72 364)
Antevenio Antevenio Publicite S.A.R.L.	(580 098)	(192 415)	(192 415)
Antevenio Services, S.r.l.	(14 342)	2 442	2 442
<b>Total sociétés consolidées par int. Global</b>	<b>109 453</b>	<b>5 223 948</b>	<b>4 994 806</b>
<b>De sociétés consolidées par int. Proportionnel</b>			
Europemission S.L.	-	-	(1 095)
<b>Total sociétés consolidées par int. Proportionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 095)</b>
<b>De sociétés consolidées par mise en équivalence</b>			
Europemission S.L.	(1 095)	(1 095)	(1 095)
Antevenio Limited	(493 085)	(165 327)	-
<b>Total sociétés consolidées par mise en équivalence</b>	<b>(494 180)</b>	<b>(166 422)</b>	<b>(1 095)</b>
<b>Total</b>	<b>(384 728)</b>	<b>5 057 526</b>	<b>4 993 711</b>

### Prime d'Émission

La loi des sociétés de capital permet expressément l'usage du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et n'établit pas de restriction spécifique quant à la disponibilité dudit solde.

## **Réserves volontaires**

Ce sont des réserves de libre disposition générées par la Société dominante à conséquence des résultats d'exercices précédents sans distribuer.

## **Actions propres**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société dominante a accordé le 26 juin 2013 d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10% du capital social d'actions propres à un prix minimum de 3 euros par action et à un prix maximum de 15 euros par action; l'autorisation a été accordé pour une période de 18 mois à compter du moment de la prise de l'accord.

En vertu de cet accord, la Société possède 8 348 actions qui représentent 0,19% du capital social. Le montant total que représentent ces actions s'élève à 43 869,93 euros. L'autorisation effectuée par l'Assemblée générale exceptionnelle des Actionnaires de la Société pour l'acquisition d'actions propres, était principalement consacrée à pouvoir octroyer à deux Dirigeants stratégiques de celle-ci le 4 juin 2012, 37 500 actions de la Société, à conséquence du Plan de rétributions accordé le 19 avril 2010 par l'Assemblée générale exceptionnelle des Actionnaires (voir note 17).

Au cours de l'exercice 2012 ce plan de rétribution a été satisfait à deux dirigeants stratégiques de la compagnie au moyen de la remise de 37 500 actions de la Société.

Le mouvement produit du 30 juin 2013 au 30 juin 2014 a été le suivant:

Valeur	Solde au 30/06/2013		Solde au 31/12/2013		Solde au 30/06/2014	
	N° Actions	Coût Moyen	N° Actions	Coût Moyen	N° Actions	Coût Moyen
Antevenio S.A.	8 348,00	43 869,93	8 348,00	43 869,93	8 348,00	43 869,93
	<b>8 348,00</b>	<b>43 869,93</b>	<b>8 348,00</b>	<b>43 869,93</b>	<b>8 348,00</b>	<b>43 869,93</b>

## **Capital**

L'objectif du Groupe auquel se rapporte la gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale permettant de réduire le coût de capital mais en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, toujours avec un objectif de croissance et de création de valeur. Cet objectif du Groupe n'est pas formalisé officiellement et les paramètres n'ont pas été établis de la part du Conseil d'administration.

Les sources principales utilisées par le groupe pour financier sa croissance sont:

- Le cash-flow généré par le groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- L'existence d'un fond de manoeuvre positif.

La structure de capital est contrôlée à travers le ratio d'endettement, calculé comme un endettement financier net sur le patrimoine net. La Société n'a pas de dettes bancaires à la clôture du semestre 2014.

#### **NOTE 15. DIFFÉRENCES DE CONVERSION**

Le mouvement du solde de cet épigraphe depuis le 31 décembre 2013 jusqu'au 30 juin 2014 a été le suivant:

	30/06/2014	30/06/2013
<b>Solde initial</b>	<b>(8 310)</b>	<b>(71 652)</b>
Variation nette de l'exercice	11 261	6 612
<b>Solde final</b>	<b>2 951</b>	<b>(8 310)</b>

Lesdites différences de conversion sont générées par les Sociétés sises à l'étranger avec une devise fonctionnelle différente de l'euro. Concrètement, lesdites devise sont le peso argentin, la livre anglaise et le peso mexicain.

#### **NOTE 16. ASSOCIÉS EXTERNES**

Le solde de ce chapitre du bilan de situation consolidé recueille la valeur de la partition des actionnaires minoritaires dans les sociétés consolidées par intégration globale. De même, le solde qui est montré sur le compte de pertes et profits consolidé au chapitre "Intérêts minoritaires" représente la participation desdits actionnaires minoritaires dans les résultats de l'exercice.

Le mouvement des actionnaires externes au long du premier semestre 2014 et 2013 est le suivant, en euros:

Sociétés dépendantes	Solde au 30/06/2013	Augmentation de la participation dans la Société participée	Résultat attribué à des actionnaires externes	Solde au 31/12/2013	Augmentation de la participation dans la Société participée	Résultat attribué à des actionnaires externes	Solde au 30/06/2014
Antevenio Limited	(177 797)	177 797	-	-	-	-	-
	<b>(177 797)</b>	<b>177 797</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### **NOTE 17. REVENUS DIFFÉRÉS**

Les mouvements des immobilisations corporelles du 30 juin 2013 au 30 juin 2014 se décomposent comme suit :

	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014
Subventions de capital	39 005	-	-
Subventions de type d'intérêt zéro	99 531	-	-
<b>Total</b>	<b>138 536</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les subventions ont été intégralement accordées à la Société du groupe, Código Barras Networks, S.L.U.

La Société Código Barras Networks, S.L.U, a obtenu du Centre pour le Développement technologique industriel (CDTI) un prêt à taux d'intérêt 0% pour la collaboration au développement du projet de Recherche et de développement dénommé "Extracteur et classeur automatique de données des boutiques virtuelles sur le net".

Pour ce faire, la Société a perçu 242.409,38 euros au long de l'exercice 2010, 306.241,32 euros au long de l'exercice 2011 et 395.642,87 euros au long de l'exercice 2012.

Au long de l'exercice 2013, la Société a procédé à détériorer les actifs incorporels associés à ce prêt à taux zéro du fait de son obsolescence technologique, par conséquent, elle a

régularisé les montants en instance d'être imputés aux résultats tant de la subvention de capital que de la subvention du taux d'intérêt.

### **NOTE 18. SITUATION FISCALE**

Le détail des soldes maintenus avec les administrations publiques au 30 juin 2014 est indiqué ci-dessous, en euros:

	A Encaisser	A Payer
<b>À court terme :</b>		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	481 039	(589 810)
Dévolution des impôts	90 411	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	3 025	-
Actifs pour différences temporelles deducibles	294 164	-
Crédits par pertes à compenser de l'exercice	474 326	-
Retenues à la source au titre de IRPF	-	(306 081)
Autres dettes avec les Administrations publiques	-	(5 973)
Impôt sur les Sociétés	-	(47 220)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(207 867)
	<b>1 342 964</b>	<b>(1 156 951)</b>

Le détail des soldes maintenus avec les administrations publiques au 30 juin 2013 est indiqué ci-dessous, en euros:

	A Encaisser	A Payer
<b>À court terme :</b>		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	288 726	221 446
Dévolution des impôts	445 901	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	8 700	-
Retenues à la source au titre de IRPF	-	317 573
Impôt sur les Sociétés	-	162 837
Organismes de la Sécurité Sociale	-	163 066
	<b>743 326</b>	<b>864 922</b>

### **Situation fiscale**

Les déclarations d'impôts ne peuvent pas être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé.

## **Comptabilisation**

Les dépenses pour l'impôt sur les sociétés du Groupe consolidé, est obtenu en additionnant les dépenses des Sociétés.

Les bases imposables fiscales sont calculées à partir du résultat de l'exercice, corrigé par les différences temporaires, les différences permanentes et les bases imposables négatives d'exercices précédents.

L'effet fiscal des différences temporaires entre les transactions enregistrées avec des critères différents dans les registres comptables et dans la déclaration de l'impôt, génèrent des actifs et des passifs pour impôts différés qui seront récupérables ou payables à l'avenir.

Les actifs et les passifs pour impôts différés sont enregistrés aux taux effectifs de taxation auxquels le Groupe espère pouvoir les compenser ou les liquider à l'avenir.

La comptabilisation d'actifs pour impôts différés est effectué uniquement quand il n'y a pas de doutes que, à l'avenir, il existera des bénéfices fiscaux à l'encontre desquels pouvoir payer la différence temporaire.

A la clôture de chaque exercice fiscal, les soldes des impôts différés sont révisés dans le but de vérifier qu'ils sont toujours en vigueur, en effectuant les corrections pertinentes afin de les adapter à la nouvelle situation.

Impôt sur les Sociétés et types de taxations:

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les types impositifs en vigueur dans chacun des pays où le groupe fait des opérations. Les taux principaux sont:

	2014
Espagne	30 %
Italie(*)	31,4 %
France	33,3 %
México	30 %
Argentin	35 %

(\*) Moyenne d'impôts rapportés en Italie

## **Bases imposables négatives en instance d'être compensés fiscalement**

Conformément à la législation en vigueur, les bases imposables négatives peuvent être compensées avec les positives obtenues lors des dix-huit exercices immédiatement suivants.

Le Groupe possède les suivantes bases imposables négatives en instance d'être compensées fiscalement au 30 juin 2014:

Année de constitution	Année limite de déduction	Euros
2004 (2)	2019	999
2006 (2)	2021	1 205
2008 (1)	2023	72 977
2009 (1)	2024	6 229
2010 (6)	2028	204 964
2010 (10)	2028	32 329
2011 (3)	2026	588 048
2011 (6)	2029	307 703
2011 (9)	2029	91 920
2011 (10)	2029	147 124
2012 (3)	2027	592 820
2012 (4)	2027	23 129
2012 (5)	2030	283 776
2012 (6)	2030	133 564
2012 ( 7)	2030	721
2013 (5)	2031	389 070
2013 (6)	2031	99 984
2013 (9)	2031	54 935
2013 (10)	2031	158 575
2013 (11)	2031	569 872
		<b>3 759 945</b>

Le Groupe possède les suivantes bases imposables négatives en instance d'être compensées fiscalement au 30 juin 2013:

Année de constitution	Année limite de déduction	Euros
2004 (2)	2019	999
2006 (2)	2021	1.205
2008 (1)	2023	72.977
2009 (1)	2024	6.229
2010 (6)	2028	204.964
2010 (8)	2028	30.391
2010 (10)	2028	32.329
2011 (3)	2026	588.048
2011 (6)	2029	307 703
2011 (8)	2029	132 133
2011 (9)	2029	91 920
2011 (10)	2029	147 124
2012 (3)	2027	592 820
2012 (4)	2027	23 129
2012 (5)	2030	283 776
2012 (6)	2030	133 564
2012 ( 7)	2027	721
2012 (8)	2030	207 776
		<b>2 857 809</b>

- (1) Bases imposables négatives de Marketing Manager Services de Marketing, S.L.
- (2) Bases imposables négatives de Europermission, S.L.
- (3) Bases imposables négatives de Mamvo Performance, S.L.
- (4) Bases imposables négatives de Diálogo Media S.L.U
- (5) Bases imposables négatives de Antevenio Publicité SARL
- (6) Bases imposables négatives de Antevenio Francia
- (7) Bases imposables négatives de Código de Barras Network S.L.U
- (8) Bases imposables négatives de Antevenio Ltd
- (9) Bases imposables négatives de Antevenio México
- (10) Bases imposables négatives de Antevenio Argentina
- (11) Bases imposables négatives du Groupe Antevenio (\*)

## Impôts différés

L'évolution depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014 des actifs pour impôt différé a été le suivant:

30/06/2014	
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>811 407</b>
Augmentations	132 185
Réductions	(334 729)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>608 862</b>
Augmentations	155 513
Réductions	4 114
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>768 490</b>

La ventilation des actifs pour impôt différé a été le suivant.

	Solde au 30/06/2013	Charge / paiement aux résultats	Solde au 31/12/2013	Charge / paiement aux résultats	Solde au 30/06/2014
Crédits fiscaux	804 941	(334 729)	470 212	4 114	474 326
Différences temporaires	6 466	132 185	138 651	155 513	294 164
<b>Total actifs pour impôts différés</b>	<b>811 407</b>	<b>(202 544)</b>	<b>608 862</b>	<b>159 627</b>	<b>768 490</b>

Depuis le premier janvier 2013, les sociétés du Groupe sises en Espagne réalisent la consolidation fiscale pour l'Impôt des sociétés.

## Autre information

Le 27 février 2012, il est entamé de la part de l'Agence des impôts des actions de vérification et de recherche du bénéfice fiscale appliqué par déduction de l'activité d'exploitation sur l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2007 dans la Société dominante.

En rapport avec cette inspection, le 26 février 2013, les organes d'inspection de l'AEAT ont notifié à la Société dominante les accords de liquidation en rapport avec l'Inspection entamée le 8 février 2012 au titre de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2007 et agrandie à caractère partiel le 28 août 2012 uniquement au titre de déduction par activité d'exportation des exercices allant de l'année 2008 à 2011.

Les liquidations définitives supposent un quota à payer de la part de la Société de 39.068 euros avec des intérêts de retard de 6.985 euros. En ce qui concerne l'exercice 2007, le résultat de la liquidation suppose un quota à renverser en faveur de la Société pour un montant de 3.150 euros. La société a interjeté appel par-devant le Tribunal économique administratif.

#### **NOTE 19. PRODUITS ET CHARGES**

##### **a) Montant net du chiffre d'affaires**

Le montant net du chiffre d'affaires du Groupe depuis le mois de décembre 2013 jusqu'au mois de juin 2014 a été de 9.635.033 euros (10.715.671 euros au premier semestre 2013) étant sa distribution par type d'activité:

	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>30/06/2013</b>
Publicité en ligne	7 838 638	19 722 292	10 325 805
Services d'emailing et envoi de sms	393 462	340 071	389 866
Prestation de services	1 402 933		
<b>Total montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>9 635 033</b>	<b>20 062 363</b>	<b>10 715 671</b>

<b>Par clients (30/06/2013)</b>	<b>Privé</b>	<b>Publique</b>
Publicité on line	9 216 387	25 184
Services de e-mailing et envoi de sms	386 832	6 630
<b>Total montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>9 603 219</b>	<b>31 814</b>

**b) Fournitures**

La composition de cet épigraphe du Compte de Pertes et Profits consolidé ci-joint est la suivante, en euros:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
<b>Consommation de marchandises</b>			
Consommation d'exploitation	(4 705 998)	(9 613 004)	(4 982 853)
<b>Total approvisionnements</b>	<b>(4 705 998)</b>	<b>(9 613 004)</b>	<b>(4 982 853)</b>

**c) Frais de personnel**

La composition de cet épigraphe du Compte de Pertes et Profits ci-jointe est la suivante en euros:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Soldes et salaires	(2 863 086)	(5 270 640)	(2 919 056)
Indemnisations	(32 392)	(282 992)	(268 125)
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	(774 281)	(1 364 464)	(712 481)
Autres charges sociales	(81 824)	(111 119)	(57 598)
<b>Total frais de personnel</b>	<b>(3 751 583)</b>	<b>(7 029 214)</b>	<b>(3 957 259)</b>

**d) Services extérieurs**

La composition de cet épigraphe du Compte de Pertes et Profits ci-jointe est la suivante en euros:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Baux et redevances	(209 393)	(354 364)	(176 331)
Réparations et conservation	(19 657)	(24 788)	(15 065)
Services de professionnels indépendants	(754 114)	(1 341 650)	(333 810)
Transports	(22 246)	(3 232)	(1 340)
Primes d'assurances	(25.508)	(31.363)	(16.148)
Services bancaires et similaires	(24.330)	(40.077)	(22.681)
Publicité, propagande et relations publiques	(119.645)	(77.493)	(33.890)
Approvisionnements	(106.080)	(188.122)	(146.389)
Autres services	(153.033)	(571.859)	(390.338)
Autres frais de gestion	(845)	(86.339)	(36.323)
	<b>(1.434.849)</b>	<b>(2.719.287)</b>	<b>(1.172.314)</b>

**e) Résultats Financiers**

La ventilation de ce chapitre du compte de pertes et profits consolidés est le suivant:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Intérêts et revenus assimilés	45 761	230 538	54 880
Différences de change positives	71 598	130 244	56 702
<b>Revenus financiers</b>	<b>117 359</b>	<b>360 782</b>	<b>111 582</b>
Intérêts et frais assimilés	(36 879)	(149 963)	(58 730)
Différence de change négatives	(91 953)	(144 040)	(84 850)
Participation aux bénéfices (pertes ) de société mises en équivalence	(1 733)	(301 835)	
<b>Frais financiers</b>	<b>(130 565)</b>	<b>(595 838)</b>	<b>(143 580)</b>
	<b>(13 206)</b>	<b>(235 056)</b>	<b>(31 998)</b>

## NOTE 20. RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le détail de l'obtention du Résultat consolidé est le suivant au 30 juin 2014, en euros:

30 Juin 2014	Résultats individuels	Associés externes	Résultat de la société dominante
Entreprises espagnoles	903 003	-	903 003
Entreprises européennes	(621 598)	-	(621 598)
Entreprises non européennes	70 642	-	70 642
	<b>352 046</b>	<b>-</b>	<b>352 046</b>

Le détail de l'obtention du Résultat consolidé est le suivant au 30 juin 2013, en euros:

30 Juin 2014	Résultats individuels	Associés externes	Résultat de la société dominante
Entreprises espagnoles	(348 185)	-	(348 185)
Entreprises européennes	36 952	(22 803)	59 755
Entreprises non européennes	121 995	-	121 995
	<b>(433 228)</b>	<b>(22 803)</b>	<b>(410 425)</b>

## NOTE 21. PROVISIONS ET CONTINGENCES

Le mouvement des provisions du Groupe est le suivant depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014:

	30/06/2013	Dotation	Application	31/12/2013	Dotation	Application	30/06/2014
Provisions pour d'autres responsabilités	55 132	276 640	(11 132)	320 640	128 259	(44 000)	404 899
	<b>55 132</b>	<b>276 640</b>	<b>(11 132)</b>	<b>320 640</b>	<b>128 259</b>	<b>(44 000)</b>	<b>404 899</b>

Au 31 décembre 2013, il a été doté une provision pour l'excès des pertes sur l'investissement maintenu chez Antevenio Limited pour un montant de 246.615 euros. De plus, au long de l'exercice 2013, il a été doté une provision pour d'autres responsabilités pour la société dépendante Antevenio Publicité pour un montant de 27.025 euros.

Au long du premier semestre 2014, il a été enregistré dans les Sociétés Antevenio SRL et Antevenio Service, SRL, 79.551 euros et 46.976 euros respectivement.

Lesdites provisions n'ont pas été actualisées puisque l'effet de leur mise à jour n'est pas significatif.

La Société au 30 juin 2013, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014 a porté caution face aux entités bancaires et organismes publics selon le détail suivant:

<b>Avals</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>30/06/2012</b>
Bailleur des Bureaux centraux	43 860	43 860	23 964
<b>Total</b>	<b>43 860</b>	<b>43 860</b>	<b>23 964</b>

## **NOTE 22. INFORMATION CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT**

Le Groupe n'a pas d'actifs et n'a pas réalisé de dépenses consacrées à la minimisation de l'impact environnemental et la protection et à l'amélioration de l'environnement. De même, il n'existe aucune provision pour risques et charges ni de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

## **NOTE 23. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Il n'y a pas eu de faits postérieurs à la clôture affectant les états financiers intermédiaires consolidés.

## **NOTE 24. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE**

### **24.1) Soldes et transactions avec les Administrateurs et la Haute direction**

Les montants reçus par le Conseil d'administration au long du premier semestre 2014 et 2013 sont les suivantes:

	30/06/2014	31/12/2013	31/06/2013
Salaires, indemnités de déplacement et autres rémunérations	141 200	281 400	142 200
<b>Total</b>	<b>141 200</b>	<b>281 400</b>	<b>142 200</b>

Du 30 juin 2013 au 30 juin 2014, il n'existe pas d'engagements de compléments aux pensions, avals, ou garanties concédés en faveur de l'Organe d'Administration.

#### Autre information concernant le Conseil d'Administration

En application de l'article 229.3 de la Loi en vigueur des sociétés de capital, approuvé moyennant le Décret royal législatif 1/2010, du 2 juillet, il est informé que l'Organe d'Administration de la Société et les personnes en rapport auxquelles se reporte l'article 231 de ladite Loi, détiennent des participations dans d'autres sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire objet social, selon le détail suivant:

Titulaire	Société Participée	% Part.	Poste
M. Joshua David Novick	Antevenio s.r.l.	-	Conseiller
	Antevenio México S.A.de C.V	-	Conseiller
	Codigo Barras Networks S.L.	-	Administrateur Unique
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Europmission S,L.	-	Conseiller
M. Pablo Pérez García Villoslada	Antevenio Service S.R.L	-	Conseiller
	Europmission S.L.	-	Conseiller
	Antevenio S.R.L.(fr)	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L.(It)	-	Conseiller
M.David Rodés	Digital Spain S.L.	-	Administrateur Unique
	Dglt SA de CV	-	Administrateur Unique
	Digilant Marketing	-	Administrateur Unique
	ISP	-	Directeur Général

De la même manière, et conformément à la Loi des Sociétés de Capital, mentionnée antérieurement, il est informé que les membres de l'Organe d'Administration n'ont réalisé aucune activité, en tant qu'indépendants ou salariés, avec la Société qui peut être considérée étrangère au trafic ordinaire n'ayant pas été réalisé sous des conditions normales de marché.

## **NOTE 25. AUTRE INFORMATION**

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe depuis le 30 juin 2013 jusqu'au 30 juin 2014, réparti par genres et catégories, est le suivant:

	30/06/2014			31/12/2013			31/06/13		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	9,00	0,81	9,81	10,75	1,17	11,92	9,87	4,17	14,04
Administration	6,00	15,08	21,08	5,92	14,33	20,25	5,77	14,83	20,6
Commercial	21,79	27,05	48,85	29,25	18,83	48,08	35,96	20,29	56,25
Production	17,51	27,56	45,07	15,33	26,67	42	17,04	34,12	51,16
Techniciens	20,83	3,89	24,73	18,67	4,58	23,25	18,63	10,36	28,99
Marketing & Communication	1,0	0,1	1,12	-	-	-	-	-	-
	<b>76,14</b>	<b>74,52</b>	<b>150,66</b>	<b>79,92</b>	<b>65,58</b>	<b>145,50</b>	<b>87,27</b>	<b>83,77</b>	<b>171,04</b>

Le nombre de personnes employées par le Groupe au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013 par catégories est le suivant:

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
	Total	Total	Total
Direction	10	10	11
Administration	20	20	21
Commercial	47	48	51
Production	48	46	47
Techniciens	26	23	24
Marketing & Communication	2		
	<b>153</b>	<b>147</b>	<b>154</b>

## **NOTE 26. INFORMATION SEGMENTÉE**

La distribution du montant net du chiffre d'affaires correspondant aux activités ordinaires de la Société, par catégories d'activités ainsi que par marchés géographiques pour le premier semestre 2014 est montré ci-après:

Type d'activité	30/06/2014
Publicité en ligne	9 241 571
Services d'emailing et envoi de sms	393 462
<b>Total montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>9 635 033</b>

Clients	Privé	Public
Publicité en ligne	9 216 387	25184
Services d'emailing et envoi de sms	386 832	6 630
<b>Total montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>9 603 219</b>	<b>31814</b>

### Distribution des ventes et coût des ventes par territoire

Distribution / Ventes	Montant consolidé 2014
Espagne et Amérique latine	6 050 879
Europe	3 584 154
<b>Total distribution des ventes</b>	<b>9 635 033</b>

Distribution du coût des ventes	Montant consolidé 2014
Espagne et Amérique latine	2 963 613
Europe	1 953 763
<b>Total distribution des coûts</b>	<b>4 917 376</b>
<b>Total montant net du chiffre d'affaires</b>	

**NOTE 27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES RELIÉES**

Au long du premier semestre 2014 il a été réalisé des opérations avec les suivantes parties en rapport:

Société	Type de vinculation
Antevenio Limited	Entreprise associées

Le détail des opérations avec des parties en rapport au long du premier semestre 2014 est le suivante:

Concept	Revenu / (frais)	
	Services prêtés	Intérêts chargés
Antevenio Limited (entreprise associée)	5 070	9 581
	<b>5 070</b>	<b>9 581</b>

Le détail des soldes maintenus avec des parties liées au 30 juin 2014 est indiqué ci-dessous, en euros:

Concept	Autres dettes			Soldes créances Services
	Services	Crédit	Intérêts	
Antevenio Limited (entreprise associée)	31 905	629 991	9 581	(880)
Euopermission (entreprise associée)	29 495	2 147	-	(60 931)
	<b>31 905</b>	<b>629 991</b>	<b>9 581</b>	<b>(61 811)</b>

**NOTE 28. INFORMATION SUR LES REPORTS DE PAIEMENT EFFECTUÉS AUX FOURNISSEURS. DISPOSITION ADDITIONNELLE TROISIÈME. « DEVOIR D'INFORMATION » DE LA LOI 15/2010, DU 5 JUILLET**

Conformément à ce qui est indiqué dans la troisième disposition additionnelle. Devoir d'information de la Loi 15/2010, du 5 juillet, qui modifie la Loi 3/2004, du 29 décembre, grâce à laquelle des mesures de lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales sont établies, il est notifié ce qui suit pour les entreprises espagnoles du groupe:

	Paiements réalisés et en attente de paiement à la date de clôture du bilan 30/06/2014	
	Montant	%
Dans le délai maximal légal	3 440 999	100 %
Reste		
<b>Total paiements de l'exercice</b>	<b>3 440 999</b>	<b>100 %</b>
<b>PMP paiements (jours dépassé)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Reports qui à la date de clôture dépassent le délai maximum légal</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
--	----------	----------

	Paiements réalisés et en attente de paiement à la date de clôture du bilan Exercice 2013	
	Montant	%
Dans le délai maximal légal	8 299 448	100 %
Reste		
<b>Total paiements de l'exercice</b>	<b>8 299 448</b>	<b>100 %</b>
<b>PMP paiements (jours dépassé)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reports qui à la date de clôture dépassent le délai maximum légal</b>	<b>-</b>	<b>-</b>